



Après la pluie, un vent de liberté..?

Après de trop nombreux et longs mois plongés dans une météo sombre, froide, humide, souvent venteuse et ce dans un climat social des plus déprimants, Dame Nature semble enfin bien vouloir nous proposer une douceur printanière à quelques jours de l'été ! Un sentiment de réchauffement et de renaissance qui va de pair avec l'adoucissement des contraintes sanitaires. La terrasse du café a ainsi retrouvé le sourire. L'association *Port-Mort en Scène !* a quant à elle gagné le pari de tenter une exposition peinture photo avec concerts, en plein air, les 29 et 30 mai, alors que le week-end de la Pentecôte avait, une semaine auparavant, affiché une météo calamiteuse...

Souhaitons qu'elle ait ainsi ouvert le bal des activités et festivités pour toutes les associations communales !

SOMMAIRE

- Éditorial - Les brèves **P** 2
- Centre de vaccination des Andelys : témoignages **P** 3
- Impôts locaux : les changements **P** 3
- Port-Mort en Scène : expo peinture-photo, pari gagné ! **P** 4
- Les actus de la Sauvegarde **P** 5
- La boucherie de Port-Mort : pérenne depuis 69 ans ! **P** 6-9
- Napoléon 1^{er} à Port-Mort ? **P** 10 | Coin cuisine : le Napoléon **P** 11
- Histoire du drapeau Normand **P** 12
- Forces vives : Olivier Coiffier, vétérinaire **P** 12
- Les chiens en promenade - Photo insolite n°7 **P** 13
- Sponsoring Tom Argentin - Nourrissage des chevaux **P** 14
- Seine à vélo - Des cendriers un peu spéciaux... **P** 15
- Plaisir de lire **P** 16
- Quand Déco et Recyclage se rencontrent **P** 17
- Point bien-être : beaux jours : protégez votre peau ! **P** 18-19
- Devoir de mémoire **P** 19 | *Gazouillis* - Le Tarier pâtre **P** 20
- Comptes-rendus de conseils municipaux : Budget **P** 21-23
- Fuel achats groupés - Messes - Photo de saison **P** 24
- Jeux & Solutions **P** 25-26 | À votre service **P** 27-28



EXPO PEINTURE - PHOTO

Port-Mort en Scène a gagné son pari !

➔ page 4



LA BOUCHERIE DE PORT-MORT

Son histoire depuis sa création à nos jours

➔ pages 6 - 9



La fréquence de collecte de vos déchets recyclables évolue à partir du jeudi 1^{er} juillet.
Un calendrier vous sera adressé par le Sygom.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac gris)

JEUDI MATIN

COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS (bac jaune)

1 SEMAINE SUR 2

JEUDI APRÈS-MIDI

Ce printemps 2021 s'est ouvert sur un nouveau confinement qui fait étrangement écho à celui de mars 2020. Nos vies sont suspendues depuis maintenant plus d'une année, et de courts répit en espoirs naissants, tant bien que mal, nous avons traversé les mois d'hiver.

Le soleil a fait timidement son retour, les jardins fleurissent enfin, et l'élan vaccinal semble en ce début juin prendre une dimension qui nous permet d'imaginer une fin de printemps et un été plus proches de la normale.

En ces moments difficiles où les échanges humains sont rendus difficiles par les restrictions dues à la Covid19, le vivre-ensemble dans le respect d'autrui se doit d'être une ligne directrice.

Le respect d'autrui, c'est ne pas brûler à l'air libre mais utiliser les déchetteries et respecter les horaires de bruits, notamment le dimanche après-midi qui doit aussi être un moment de tranquillité sans bruits de machines-outils. C'est aussi, ne pas agresser le personnel communal et de rester courtois au téléphone.

La fin de ces reproches s'adresse aux personnes qui ne respectent même pas nos morts et notre cimetière, en y commettant régulièrement des vols de fleurs sur les sépultures.

Puisque nous parlons entre autres de nos défunts, ils vous diraient que la vie est courte, et qu'il vaut mieux être attentionné et respecter autrui que de ne penser qu'à soi : il est plus facile de sourire que de faire la grimace.

Bon, finie la critique, pour vous souhaiter à tous un bon été et une fin de déconfinement, que j'espère pour nous tous durable.

Les BRÈVES

➤ **RECENSEMENT** La Loi stipule que « Tout français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser ». Les jeunes gens concernés doivent effectuer à la mairie de la commune de leur domicile légal, une déclaration mentionnant leur état civil, leur situation familiale et scolaire universitaire ou professionnelle. À cette occasion, le maire attire leur attention sur l'obligation qu'ils ont jusqu'à l'âge de 25 ans de faire connaître leur changement de domicile à l'organisme chargé du service national (C.serv. nat., art. R111-6). Une attestation de recensement leur est remise (art. R111-7) en cinq exemplaires, dont il faudra **impérativement conserver un exemplaire**, car aucun duplicata ne pourra être fourni après l'enregistrement initial.

➤ **CNI ET PASSEPORT** Les vacances approchent, ne vous laissez pas surprendre ! Le décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 autorise la mise en œuvre d'un traitement commun aux cartes nationales d'identité et aux passeports. Il supprime notamment le principe de territorialisation des demandes de cartes nationales d'identité. Les demandes de cartes nationales d'identité pourront ainsi être déposées, à l'instar des demandes de passeports ordinaires, auprès de **n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil**. Mairies les plus proches sur rendez vous : Gaillon - Les Andelys - Vernon.

➤ **URBANISATION** Un petit rappel à nouveau. Vous installez un abri de jardin, garage, carport, constructions nouvelles, modification de façade, piscine, clôture etc. : vous devez vous renseigner auprès de la mairie sur la démarche à effectuer. C'est la mairie qui traite tous les dossiers : nous avons refusé de donner à la communauté de communes SNA la compétence urbanisme, d'une part cela aurait eu un coût assez conséquent sur le budget et d'autre part nous connaissons mieux le territoire de la commune.

Parlant budget, sachez que certains travaux sont soumis à la taxe d'aménagement qui est une ressource nécessaire au bon fonctionnement de la commune. Depuis 2015, un Plan Local d'Urbanisme gère l'habitat de Port-Mort et la majorité d'entre vous respecte ce règlement qu'il ne faut pas voir comme une contrainte, mais comme un guide qui permet de conserver le côté rural de notre village tout en évoluant tranquillement.

➤ **INVESTISSEMENT 2021** Dans le dernier journal nous envisagions d'opter pour la géothermie comme mode de chauffage pour la mairie et l'école mais le coût très élevé a été évoqué lors du dernier conseil. Nous étudions donc deux autres modes : pompes à chaleur et chaudières à granulés. Cet investissement sera fait cette année, la chaudière à fuel de la mairie étant obsolète.

D'autres investissements sont en prévision : l'enfouissement des réseaux rue de Seine - nous attendons l'aval du SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz de l'Eure). Nous nous sommes également inscrits auprès du Syndicat de voirie pour la rénovation des rues de Seine, Ormetteaux et Haguerite peut être pour 2022. Vu les coûts élevés de ces travaux nous espérons pouvoir en reprogrammer avant la fin de notre mandat, étant tout à fait conscients que beaucoup de rues sont abîmées.

➤ **MANQUE DE CIVISME** Hélas, force est de constater encore et toujours des vols de fleurs au cimetière et l'éternel problème des bruits de voisinage..! Il est navrant de faire déplacer la Gendarmerie alors que c'est tout simplement du savoir vivre.

➤ **SEINE À VÉLO** Les travaux du revêtement ont repris. Seules restent à mettre en place les barrières et la signalétique.



Le club CPN La Catignolle proposera cet été plusieurs balades nature, les dates, et modalités vous seront communiqués ultérieurement par boîtage.

Surveillez vos boîtes aux lettres !



Si la gym' « adultes » a pu se dérouler en visio pendant cette année difficile, la gym' pour les « seniors » n'a pu avoir lieu.

Une distribution d'Elastiband et un poster d'activités ont été réalisés.

Nous leur donnons rendez-vous en septembre !

Le centre de vaccination des Andelys Témoignages



La crise sanitaire fait déjà couler beaucoup d'encre, mais nous nous devons de mettre à l'honneur le personnel médical, notamment celui du centre de vaccination dont nous dépendons situé à la salle des fêtes des Andelys.

Depuis le 18 janvier, quelques Pormortais ont pu bénéficier du vaccin Pfizer, entourés d'une équipe professionnelle, dévouée, à l'écoute et surtout disponible. Parmi eux, deux Pormortaises à la retraite, une infirmière et une médecin, sont venues leur porter main forte.

Nous avons pu rencontrer deux Pormortais qui nous racontent leur expérience :

• Dominique Lefort, 64 ans :



« Après avoir vu les affiches dans les commerces du village, je me suis inscrit au centre des Andelys. Ils m'ont appelé un jour à midi, m'invitant à venir dans l'après-midi. J'étais disponible et il a été convenu que je me déplace immédiatement. Cela m'a pris une quarantaine de minutes au total et j'ai eu le plaisir de croiser d'autres Pormortais là-bas ! J'ai été très bien accueilli et

tout s'est très bien passé ! Le lendemain, j'ai eu quelques courbatures mais ce désagrément a disparu au bout de 24h après la prise de paracétamol. Je peux comprendre les réfractaires car cela n'empêchera pas complètement de contracter la maladie mais ça limitera les symptômes. J'attends maintenant ma seconde injection sereinement ».

• Anonyme, 43 ans :

« Je ne suis pas une grande consommatrice de médicaments et j'étais plutôt frileuse à l'idée de me faire injecter un produit dont on n'a pas de recul mais partagée par cette nécessité sanitaire et cette liberté que j'ai tant envie de retrouver. Par obligation professionnelle, j'ai été conviée à me rendre au centre de vaccination des Andelys. L'accueil y a été très chaleureux, le personnel médical aux petits soins, et cerise sur le gâteau : café et thé à disposition après l'injection ! ».

■ GHYSLAINE AUDREN



Impôts locaux : les changements

Lors du conseil municipal du 7 avril dernier, le maire a proposé au conseil municipal lors du vote du budget, de maintenir les taux sans appliquer d'augmentation, proposition enterinée par l'ensemble du conseil, soit :

- Foncier bâti 40,26 %
- Foncier non bâti 43,99 %

Quelques explications

Deux réformes impactent fortement la présentation des chiffres :

❶ La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales dès 2021 au niveau local, avec les deux conséquences suivantes :

L'affectation aux communes de la part de taxe foncière départementale sur les propriétés bâties (le département ne percevra plus de taxe foncière)

La taxe foncière sur les propriétés bâties ne correspondant pas exactement à la perte de taxe d'habitation des communes, une mise en œuvre d'un dispositif d'équilibrage, sous forme d'un coefficient correcteur. Ce coefficient correcteur a pour objet de corriger chaque année à la hausse ou à la baisse, les recettes de la taxe foncière sur les propriétés bâties communales, après le transfert de la part départementale en 2021. Il permet de neutraliser la sur-compensation ou la sous-compensation initiale résultant du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il intègre la dynamique de la base de la taxe sans influencer sur la politique de taux de la commune.

❷ La mise en œuvre de la réforme des impôts de production avec la base de 50 % des valeurs locatives des établissements industriels et le calcul des compensations correspondantes.

Le transfert de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties influe sur le taux que les communes voteront à compter de la campagne 2021 au titre de cette taxe.

Ce qui se traduit pour notre commune, qui n'a pas augmenté ses impôts, par le vote d'un taux de référence pour 2021 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties de 40,26 % :

taux communal 2020, soit 20,02 %
+ intégration du taux départemental 2020, soit 20,24%.

La contribution résultante sera grevée, par le coefficient correcteur, d'un montant de - 86 525 €, somme qui ne sera pas perçue par la commune.

■ CHRISTIAN LORDI, maire



LE COMITÉ DES FÊTES SUR LES STARTING BLOCKS !

Après avoir été si longtemps dans l'attente de l'amélioration des conditions sanitaires, l'équipe du Comité des fêtes, impatiente de pouvoir vous proposer foire-à-tout et autres réjouissances, s'est réunie le 8 juin pour préparer le plan d'action 2021 ! Notre programme vous sera dévoilé très prochainement via la toile et autre affichage...

À très bientôt !

Nous avons voulu y croire jusqu'au bout, et grand bien nous en a pris !

Les 29 & 30 mai, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir au cœur du parc de la Mairie de Port-Mort exposants et visiteurs tout au long de ce week-end.

Vraiment un grand bonheur que toutes ces œuvres si bien mises en valeur sur les murs de pierres.

Peintures figuratives, oniriques, abstraites... photographies très personnelles, chacun des exposants vous aura emporté dans *Son Monde*, dans sa façon de voir notre univers, ses expériences artistiques...

Amateurs dans le vrai sens du terme ces exposants, car on voit bien qu'ils aiment créer et qu'ils ont grand plaisir à présenter leur travail.

Le samedi après-midi, l'association Appassionato, dirigée par Nadia Tanguy, est revenue enchanter le parc de musique classique, dans des formations dites « de chambre ».

Un délice !

Et, c'est un trio de jazz, Ethika, qui a animé les vieux murs de guitares « Manouche » le dimanche après-midi, avec son swing entraînant.

Tout cela dans le beau cadre ensoleillé du parc de la Mairie de Port-Mort.

Enfin, une belle réussite pleine d'émotion, nous avons eu un peu l'impression de ressusciter à la vie culturelle !

Merci à tous les participants enthousiastes : exposants, musiciens... Merci aussi à la Mairie qui non seulement nous a autorisés à squatter ses jolis murs, mais qui nous a aidés à tout mettre en place pour que ce soit réalisable !

Enfin remercions aussi le Comité des Fêtes pour le prêt des tables et des chaises.

Et, en finalité, remercions l'anticyclone des Açores !

■ ODILE ANCRENAS





Les Actus de la Sauvegarde



↘ **Gravier de Gargentua** En avril, l'équipe était au travail pour la remise en état de la clôture autour du gravier, le poème de Serge Coupé est installé, le mât a été repeint et le désherbage effectué... Une petite visite s'impose au moins pour découvrir la prose de Serge qui mérite une halte.

↘ **La table de pique-nique** dans le square derrière la Maison de village a été revernie et dans les projets, encore un nouveau drapau plus grand devrait bientôt flotter au vent.

↘ **Végétation à la tour** La mairie va intervenir avant que cela ne devienne critique mais certains moyens doivent être mis en place avant d'intervenir

↘ **Alland & Robert** Une journée portes ouvertes sur les sites de Port-Mort et Saint-Aubin-sur-Gaillon, pour les adhérents et les Pormortais intéressés en fonction des places disponibles est prévue sur cette fin d'année (octobre ou novembre) si les règles sanitaires le permettent.

Beaucoup de choses intéressantes à apprendre de cette société que vous pourrez découvrir lors de cette visite mais nous ne vous dévoilerons pas tout aujourd'hui...

L'ASSPM est en relation permanente avec Olivier Schulla qui a la responsabilité des deux sites de production (Port-Mort et Saint-Aubin) afin de suivre l'évolution des travaux destinés à résoudre les problèmes de bruit et de déversements accidentels d'eau dans la rue de Châteauneuf.

Présentation Créé en 1884, ce groupe familial depuis 6 générations entretient des échanges commerciaux avec 70 pays et affiche à ce jour 137 ans d'expérience dans la gomme d'acacia 100% naturelle avec certifications nationales et internationales.

En 2020, Alland & Robert constituait la seconde entreprise sur le marché mondial de la gomme arabique, ou gomme d'acacia, avec 20 000 tonnes produites par an dont 95 % part à l'export.

La matière première et son utilisation Cette gomme importée principalement d'Afrique, et plus précisément du Sahel se retrouve dans de nombreux produits alimentaires. En passant par les usines de Port-Mort et Saint-Aubin, elle est transformée mécaniquement mais reste 100 % naturelle avant d'être expédiée vers les clients de la firme. Elle sert à favoriser l'émulsion d'un soda, à enrober des confiseries, de support d'arôme ou encore à enrichir un produit en fibres. Le produit fourni par Alland & Robert peut aussi avoir une utilité dans la cosmétique ou la pharmaceutique.

Employés 103 personnes réparties sur les deux sites dont 16 dans les bureaux du siège à Paris.

Projet 2022 Ouverture d'une nouvelle ligne de production à Saint-Aubin-sur-Gaillon qui devrait démarrer fin 2022.

Quelques chiffres

• 48,6 M€ de chiffre d'affaires en 2020, soit une progression de 8% par rapport à l'année précédente.

• Investissements : ces résultats ont permis à la firme familiale d'investir sereinement 11 M€ pour créer une quatrième ligne de production à Saint-Aubin-sur-Gaillon, moins de dix ans après leur dernier projet d'importance. En 2013, la société avait déjà fait un effort de 5 M€ pour doter le site de Saint-Aubin d'une unité de production supplémentaire.

Travaux effectués à ce jour sur le site de Port-Mort

La société est encore en attente d'une étude et d'une proposition d'un prestataire pour résoudre l'impact sonore de l'usine de Port-Mort. Ces travaux seront réalisés suite aux mesures de bruit effectuées par un organisme agréé en 2020 qui confirmait un dépassement de décibels par rapport aux normes. Cette nuisance avait été signalée par l'ASSPM depuis plusieurs mois.

Travaux effectués pendant l'arrêt technique de la semaine 10 (du 8 au 15 mars)

- Remplacement d'une baie vitrée phonique sur le local chaudière à l'arrière de l'usine côté rue de Châteauneuf
- Aménagement d'une nouvelle zone intérieure de l'usine pour l'accueil du palettiseur automatique.
- Remplacement de la supervision et de l'automatisme de l'atelier de mise en solution.
- Entretien préventif classique sur le reste des installations.

↘ Calendrier 2021

- Dans le cadre de l'environnement, le **nettoyage des bords de Seine** a eu lieu le **dimanche 6 juin**. Les participants ont pu profiter des surprises offertes par le Sygom et prendre part au pot de l'amitié en plein air offert par l'association.
- Sous réserves, nous ferons peut être en **juin** avec l'école notre animation « **Nous et notre planète** », qui consiste à une initiation sur le tri des déchets.
- Nos adhérents et leurs invités pourront participer le **mercredi 14 juillet** sur inscription à une **sortie patrimoine au site archéologique de Blainville-Crevon**. Le matin, pause repas pique-nique, chacun apporte son panier sur le site de Blainville, et l'après-midi, découverte du parc du château de Bois Guilbert et de son sculpteur. Favorisez le covoiturage, si possible, pour cette journée totalement en plein air avec guides au tarif groupe pour les deux sites.
- Début septembre : journée portes ouvertes Syngenta pour les adhérents.
- Début octobre : sortie d'automne.
- en fin d'année journée portes ouvertes Alland & Robert.

Cette année, comme beaucoup d'associations, l'ASSPM n'a pas fait d'assemblée générale en présentiel. Nous sommes toujours actifs et continuons nos actions pour la protection de l'environnement et pour la sauvegarde du patrimoine communal.

Venez nous soutenir en adhérant pour 15 € par an pour toute la famille, vous serez les bienvenus !

contact asspm@googlegroups.com ou 06 01 77 11 84

À bientôt prenez soin de vous.

Bureau 2021 | Présidente Marie-Christine Baron | Vice-Président Alain Vigouroux | Trésorière Nicole Vigouroux | Secrétaire Monique Chomienne | Membres | Michel Letellier, Serge Coupé, Jean-Pierre Lecoq, Christian Merieux, Philippe Plé, Christian Chomienne |

■ MARIE-CHRISTINE BARON

La boucherie de Port-Mort

Un commerce pérenne depuis 69 ans !

par **Évelyne Lucet**



Fondée en 1952, déménagée deux fois, menée par six artisans différents, elle n'a jamais cessé d'offrir aux Pormortais et habitants des alentours viande et charcuterie de qualité. Nous revenons ici sur son histoire, de sa fondation à nos jours.

Marcel et Micheline Quesney

| Mai 1952 - Avril 1962

Mes parents ont créé la boucherie au 114, Grande rue en mai 1952. Mes grands-parents qui habitaient juste à côté leur ont vendu une parcelle de terrain où ils ont construit le magasin et un abattoir. Ma sœur et moi étions très jeunes. À l'époque, les bouchers choisissaient les animaux sur pieds et les abattaient chez eux. Mon père préparait la viande qu'il vendait en boutique et ma mère partait faire les livraisons en vélo jusqu'à Courcelles.

Ensuite ils ont acheté un camion pour créer une tournée. Mes parents aidés de leur commis fabriquaient également de la bonne charcuterie, ils sont restés 10 ans à Port-Mort. En avril 1962, ils ont décidé de quitter le village pour s'installer à Nevers et ont emmené leur ouvrier avec eux. Je reviens de temps en temps avec ma sœur à Port-Mort où nous avons toujours de la famille et des amis.

■ HUGUETTE MARC



■ Marcel et Micheline Quesney devant leur établissement au 114 Grande rue.



■ La « Boucherie nouvelle » passe du 114 au 118 Grande rue.

Jean et Christiane Guédon

| Avril 1962 - Juin 1967

M. et M^{me} Guédon ont acheté la boucherie à M. et M^{me} Quesney en Avril 1962. Au bout de quelques temps, la boutique devenait trop petite, c'est alors que les commerçants ont décidé d'échanger leur local situé au 114 Grande rue contre la maison voisine située au 118.

Après quelques travaux ils ont ouvert leur magasin sous le nom de « Boucherie Nouvelle ». M. et M^{me} Guédon sont restés cinq ans à Port-Mort avec leurs trois enfants en bas âge, ils ont revendu leur commerce à M. et M^{me} Haubert en juin 1967.

■ ÉVELYNE LUCET

Jean-Pierre et Suzanne Haubert

| Juin 1967 - Octobre 1979

Nous sommes arrivés à Port-Mort en Juin 1967, Jean-Pierre, garçon boucher et moi employée de bureau, nous venions de Seine-Maritime. Nous avons acheté la petite boucherie grande rue à côté de l'Auberge des pêcheurs ; c'était encore la bonne époque pour le petit commerce.

Ce fût un grand changement dans notre existence ; je n'avais jamais tenu un couteau dans les mains et du jour au lendemain je me trouvais confrontée à ce métier plutôt masculin. Pour être rentable il fallait continuer les tournées dans les villages environnants, donc Jean-Pierre au volant du vieux « TUB Citroën » visitait les communes de Courcelles-sur-Seine, Gaillon et Saint-Pierre-La-Garenne.

Nous avons tout de suite apprécié une bonne clientèle, cela représentait beaucoup de travail, souvent levés à quatre heures du matin, nous avons dû nous séparer de notre petit garçon de deux ans que nous avons confié à nos parents.

Aux beaux jours à cette époque les Parisiens venaient passer l'été dans leur résidence secondaire ; c'était une clientèle très appréciable. En pleine saison il nous arrivait de faire deux bêtes complètes la semaine : un boucher de métier sait ce que cela représente. Nous avons encore le droit d'abattre les petits animaux dans notre abattoir personnel ; par la suite ce fût interdit et il fallait donc aller aux Andelys.

Peu de temps après notre installation, il y eu un événement qui nous a marqué : les grèves de 68. Pris par notre travail, nous n'avons pas vu arriver ces mouvements, pourtant cela a été une période très troublée. L'ambiance était très tendue et nous craignons le manque d'essence ; cela a duré un mois, malgré tout nous n'avons pas trop perdu de ventes.

Par contre nous avons eu une période florissante lorsque le château de Port-Mort fut occupé par les *Francs et Franches camarades*. Le village était envahi de jeunes hébergés au château en colonies de vacances. Presque tous de la région parisienne et aussi quelques Allemands, les moniteurs leur confiaient une somme d'argent qu'ils devaient gérer pour se nourrir, si bien que nous étions débordés ; on vendait des quantités de hachés et de poulets cuits, quels bons souvenirs..!

Dans les résidences secondaires, nous avons quelques personnalités, entre autres André Castelot et le couturier Louis Ferraud. C'est à cette époque que nous avons commencé à faire quelques plats cuisinés appréciés par les personnes âgées.

Au moment des fêtes de fin d'année, nos clients avaient l'habitude de nous passer de bonnes commandes si bien que pour les tournées à Noël et Nouvel An, Jean-Pierre prenait un chauffeur dans nos relations et enlevions le siège passager pour y déposer les cagettes de commandes qui montaient jusqu'au plafond. Il nous arrivait aussi de passer des nuits blanches, les samedis soirs, l'Auberge des pêcheurs battait son plein, il y avait de nombreux mariages, c'était la fête toute la nuit et le départ des convives était parfois bruyant.

Pendant sept ans nous n'avons pas pris de vacances et puis en constatant que dans les usines environnantes le personnel bénéficiait de trois à quatre semaines de congés, nous nous sommes décidés à prendre quinze jours de repos en février, période creuse. Nous craignons de perdre quelques clients mais nous avons constaté que tout le monde avait bien pris la chose et même certains clients faisaient des provisions pour quinze jours.

Mais voilà, au retour de nos premières vacances, une surprise nous attendait, nous avions une lettre recommandée, un contrôle fiscal. Nous ne savions pas trop ce que cela voulait dire mais nous avons vite compris : un contrôleur zélé est venu passer huit jours à notre domicile fouinant dans notre vie privée, cela a duré trois mois dans le but de trouver une fraude fiscale, chez nous de modestes petits commerçants, c'est quand même un comble. Il n'a rien trouvé d'anormal mais pour justifier son passage il nous a fait un redressement d'impôts. Nous nous en sommes remis mais nous en gardons un souvenir amer.

Petit à petit les grandes surfaces se sont installées autour de nous, une nouvelle forme de commerce ; il a fallu s'adapter, nous n'en avons pas trop souffert ce qui n'est pas actuellement le cas dans les villes en constatant le nombre de petits commerces qui disparaissent. Ensuite, nous avons décidé de mettre notre boucherie en vente et c'est avec joie que nous avons passé la main à un jeune couple courageux qui a su maintenir ce petit commerce dans cet agréable village touristique.

Nous garderons un excellent souvenir de notre séjour dans ce commerce et pour finir notre carrière, un comble ! Nous l'avons terminée dans les grandes surfaces, ce que nous ne regrettons pas d'ailleurs, ne serait-ce que pour notre retraite.

Nous retournons avec plaisir à Port-Mort, nous y avons gardé des amis : une famille du nord est venue s'installer peu de temps avant notre départ et lorsque nous leur avons dit « Au revoir » ils nous ont apporté un magnifique bouquet de fleurs, ce qui nous a énormément touchés.

■ SUZANNE HAUBERT



■ De gauche à droite, Évelyne Lucet, Suzanne Haubert, Michel Poezevara, Michel Lucet, Jean-Pierre Haubert, Marie-Claire Poezevara

Michel et Évelyne Lucet

| Octobre 1979 - Juin 2010

Nous sommes arrivés à Port-Mort en Octobre 1979 succédant à Monsieur et Madame Haubert. Notre fille Florence avait un peu plus d'un an et nous avons dû embaucher une jeune employée pour s'occuper d'elle, cette personne faisait le ménage et quelques livraisons dans le village. Comme nos prédécesseurs, Michel était commis boucher et moi comptable, j'ai dû m'adapter car Michel partait en tournée trois jours la semaine. Par contre, nous n'allions plus aux abattoirs, toutes les marchandises étaient livrées directement chez nous. Nous avons été bien acceptés dans le village et on travaillait à la même fréquence que nos prédécesseurs. L'épicerie située au 130 de la grande rue avant le parking de l'Auberge des pêcheurs venait de fermer, M. et Mme Haubert avaient créé un rayon crèmerie, conserves et légumes que nous avons gardé. En décembre 1981, nous avons eu notre deuxième fille Sophie, un boucher est venu me remplacer pendant 15 jours et j'ai repris le travail aussitôt.

Nous avons connu un hiver rigoureux en 1982, une coupure d'électricité qui a duré plusieurs jours, les carreaux du magasin sont restés gelés une semaine.

Nous avons aussi apprécié notre bonne clientèle pormortaise et de fidèles Parisiens ainsi que des clients de Notre Dame de l'Isle, Pressagny l'Orgueilleux et en tournées. Il faut dire qu'à cette époque il y avait une boucherie dans chaque village : Courcelles, Pressagny, Bouaffles, Hennezis et au Goulet, elles sont toutes fermées depuis des années. Nous avons aussi connu des moments de découragement comme la vache folle et la grippe aviaire où notre chiffre d'affaires avait fortement baissé. Malgré cela, nous avons des satisfactions avec les groupes du château l'été et nous avons développé largement notre rayon traiteur : le week-end, les cérémonies, les fêtes de fin d'année où nous allions livrer des dindes et des cochons de lait cuits en partant faire le réveillon. Nous participions aussi aux méchouis et aux soirées organisées par le comité des fêtes, ce sont de beaux souvenirs. Comme nos prédécesseurs, nous prenions quinze jours de vacances pour profiter de nos filles qui prenaient plaisir à nous aider le week-end et pour les livraisons.

À la fin des années 90, nous avons préparé un repas froid, organisé par la mairie dans un champ, pour l'inauguration des bords de seine pour plus de trois cents personnes. Nous avons créé une tournée supplémentaire à Hennezis après la fermeture de la boucherie du village. La mairie avait organisé un petit marché le dimanche matin sur le parking de l'école, Michel s'installait avec le camion, il y avait également un poissonnier et un marchand de légumes. Pendant les congés du bar et de la boulangerie, nous vendions le journal local ainsi que le dépôt de pain une journée la semaine. Certains de nos clients qui nous connaissaient bien venaient frapper à la fenêtre de la salle à manger pour un dépannage quand le magasin était fermé.

En 2008, la communauté de communes nous a proposé un local pour installer la boucherie au 83 de la grande rue, c'était l'ancien local des pompiers et de la Poste. Nous avons pu déplacer notre commerce en investissant dans du matériel de boucherie et épicerie tout en payant un loyer. C'était un plaisir de travailler dans des locaux neufs et spacieux, ce fût pour nous une opportunité de développer notre commerce tout en gardant notre habitation.



Début 2010, nous parlions de mettre notre magasin en vente et nous avons eu la visite de Sylvain et Samuelle Régnault qui étaient intéressés par la boucherie et nous avons cessé notre activité en juin 2010. Nous sommes restés dans notre maison à Port-Mort et nous gardons un bon souvenir de nos trente ans de commerce dans le village, certains de nos clients sont devenus nos amis.

■ ÉVELYNE LUCET



■ En 2008, la boucherie déménage au 83 Grande rue dans les anciens locaux de la Poste et des pompiers ce qui permet d'agrandir considérablement le rayon épicerie.



Sylvain et Samuelle Regnault

| Juin 2010 - Décembre 2016

Tout a commencé le jeudi 28 janvier 2010, nous sommes allés à la rencontre de monsieur et madame Lucet pour leur demander s'ils étaient vendeurs de leur commerce. Ils ne l'étaient pas mais ont tout de même pris notre numéro. Ce petit commerce situé à quelques minutes de notre habitation nous semblait idéal pour nous installer.

Une semaine après, nous recevions un appel, l'aventure commençait !

Quelques démarches pour le financement puis le mardi 8 juin 2010 les choses sérieuses débutaient en compagnie de monsieur et madame Lucet pour quinze jours mémorables : fabrication de charcuterie, repas ensemble, bonnes parties de rigolades. Nous étions ravis. Sylvain et Michel allaient en tournée à travers les campagnes à la rencontre des personnes âgées où nous avons créé de belles amitiés tandis que je découvrais le métier avec Évelyne.

Deux semaines plus tard, nous poursuivions notre aventure à deux : Sylvain en tournée plusieurs fois par semaine et moi en boutique, je me débrouillais tant bien que mal... Avec la gentillesse de notre clientèle, tout s'est très bien passé.

Semaine du goût, fabrication de charcuterie avec les enfants

Les enfants, Alexia 12 ans, Laurie 11 ans, Valentin 10 ans et Tom 4 ans se sont très bien adaptés à leur nouvelle vie et adoraient venir nous voir au magasin. Un de leur plaisir était de partir en tournée avec leur papa.

Au fur et à mesure des années, il a fallu se diversifier : Sylvain a commencé les marchés, Bouafles puis Aubevoye. Encore de belles expériences et de belles rencontres. Pour nous prêter main forte, nous avons toujours pu compter sur Bryan qui a fait son CAP à nos côtés.

C'est alors qu'un nouveau projet est venu à nous... Nous avions la possibilité de nous installer à Aubevoye.

Nous avons dans un premier temps travaillé en gardant les deux boucheries cependant c'était compliqué, de très longues journées de travail ! Nous prenions alors la décision de mettre en vente la boucherie de Port-Mort. La suite vous la connaissez, la boucherie a été reprise par monsieur Boucher et son fils.

Nous retiendrons de ces belles années à Port-Mort les rencontres et les amitiés que nous avons pu créer et poursuivre à Aubevoye et bien après.

■ SAMUELLE REGNAULT

Éric et Valentin Boucher

| depuis décembre 2016

Nous sommes arrivés à Port-Mort depuis le 7 décembre 2016, à quinze jours des fêtes de fin d'année, il a fallu vite s'adapter. Nous avons été bien accueillis par les Pormortais et la population alentour. Nous faisons notre maximum pour fabriquer des produits de qualité afin de satisfaire notre clientèle.

Je m'occupe de la découpe de la viande et notre fils Valentin est spécialisé dans le service traiteur, nous sommes tous les deux à la vente et mon épouse Stéphanie vient nous aider le week-end. À notre arrivée à la boucherie, nous n'habitons pas la région ce qui nous faisait passer du temps sur la route matin et soir alors nous nous sommes décidés à acheter une maison dans le village et espérons rester quelques années à Port-Mort où nous nous sentons bien.

■ ÉRIC, VALENTIN ET STÉPHANIE BOUCHER



■ Après 31 ans aux commandes de la boucherie Michel Lucet passe le flambeau à Sylvain Regnault en juin 2010



■ Après plusieurs décennies de bons et loyaux services, le camion de livraison n'en pouvait plus ! Ici, au marché de Bouafles lors de l'une de ses dernières sorties.



■ La boucherie EVB a fait peau neuve avec une devanture impeccable.



■ L'aventure de la boucherie continue aujourd'hui avec Valentin et Éric.

Napoléon 1^{er} à Port-Mort ?

Nous venons de commémorer le 5 mai dernier le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte (né le 15 Août 1769 à Ajaccio, et mort le 5 mai 1821 sur l'île de Sainte-Hélène).



Comment vivait-on il y a 200 ans, sous le 1^{er} Empire (1804-1815)?

En 1800, la France est le pays le plus peuplé d'Europe, avec 29 millions d'habitants.

Notre village comptait 669 habitants en 1806.

Le centre village n'existait pas encore (voir cadastre Napoléon ci-dessous).

L'orthographe de Port-Mort date de 1808 et ne changera plus. Nicolas Antoine Delarue, fut le Maire du 15 avril 1803 au 9 février 1813.

Jean Charles Alexandre De Montlambert, lui succéda du 10 février 1813 au 24 novembre 1830.

La grande majorité de la population vit à la campagne. À Port-Mort, ils sont surtout paysans et vigneron. L'habitat rural est modeste, de 2 à 3 pièces. Mais désormais les animaux sont dans des bâtiments à part, étable ou poulailler. Le mobilier est simple, table et chaises, coffres et buffets pour ranger, quelques gravures au mur. À la campagne comme en ville, les efforts sont consacrés à chercher de l'eau, aux puits ou aux fontaines, et du bois, car cheminées et poêles sont les seuls moyens de chauffage. L'éclairage se fait à la bougie.

L'agriculture évolue peu et l'assolement triennal est toujours pratiqué : les deux tiers de la terre sont cultivés et le troisième tiers laissé au repos pendant un an. L'année suivante, le paysan change de parcelles. L'élevage est très important, pour la viande, le lait, la laine, mais aussi pour les bêtes de traits, bœuf, cheval, âne.

Beaucoup d'artisans, menuisier, cordonnier, forgeron ou tailleur, vont s'installer en ville où le travail est mieux payé et où ils peuvent passer du statut d'artisan à celui de maître, dirigeant un atelier de plusieurs ouvriers et apprentis.

L'industrie textile et sidérurgique est encouragée par des subventions et tous les deux ans, des expositions sont organisées à Paris pour montrer les progrès et les inventions dans différents domaines.

À la campagne, depuis des siècles, le plat le plus répandu et le plus populaire était la soupe. Bien souvent les familles ne mangeaient que cela, car c'était un plat entier et principal. La soupe était sur la table au déjeuner du matin, au repas du midi et du soir ! Trois fois par jour ! Dans certaines régions, la bière est préférée au vin, tandis que le thé, le café et le chocolat deviennent des denrées de luxe, comme le sucre, en raison du blocus continental (loi interdisant l'entrée des produits de l'Angleterre et de ses colonies dans tout l'Empire). Les Français à cette époque, consomment surtout du pain. Un travailleur adulte mangeait l'équivalent de 4 baguettes par jour. Les pommes de terre commencent à être cuisinées, ainsi que les pâtes venues d'Italie suite à la Campagne d'Italie (1796-1797).

Être un enfant sous l'Empire

Une semaine après sa naissance, l'enfant est baptisé et confié à une nourrice. Dans les familles bourgeoises, la mère s'occupe des enfants, leur apprend la lecture et l'écriture, parfois la musique. À six ans, ils vont à l'école primaire, puis à dix ans au collège, où ils étudient le français, le latin, les mathématiques et l'histoire. À la campagne, les enfants s'occupent dès sept ans de la basse-cour ou du potager, tandis que les enfants pauvres des villes font des petits métiers, comme cirer les chaussures, ou sont employés dans une usine.



Dix-neuf ans après sa mort, les restes de Napoléon Bonaparte sont rapatriés vers la France par bateau - *La Belle-Poule* - et vont remonter la Seine jusqu'à Paris pour rejoindre son tombeau aux Invalides. Ils seront transférés au Val-de-la-Haye, en aval de Rouen, sur un bateau plus petit - *La Daurade* - pour pouvoir passer sous les ponts. Une colonne est d'ailleurs érigée sur place pour se souvenir de l'évènement.

Ce fut un grand évènement populaire, en cette mi-décembre 1840. Des centaines de milliers de personnes se pressent sur les bords de la Seine. Les vieux grognards ont revêtu leurs uniformes, et les plus jeunes sont accompagnés par leurs parents et grands-parents. Les cloches sonnent, les tambours se déchainent...

Napoléon Bonaparte est donc passé à Port-Mort, mais bien après sa mort...

■ RODOLPHE DELAMOTTE

Sources : <https://www.napoleon.org/>, archives de la Mairie, archives départementales de l'Eure



■ Le Retour des cendres de Napoléon I^{er}, l'arrivée de la Dorade à Courbevoie, le 14 décembre 1840 par Henri Félix Emmanuel Philippoteaux (Collections des musées de France).

Coin cuisine Le « Napoléon »



Le « Napoléon » est un gâteau russe fort apprécié dans de nombreux pays slaves mais aussi en France (sous l'appellation gâteau russe) et aux États-Unis. Si l'origine exacte de ce gâteau en Russie est inconnue, il est de tradition de dire qu'il remonte à la campagne de Russie de 1812 et qu'il est un hommage à Napoléon. Belle légende, difficilement vérifiable. Quoiqu'il en soit, Le Napoléon existe bel et bien, dégustons-le !

Recette traditionnelle pour 8 personnes

Ingrédients :

Pour la pâte	Pour la crème (500 ml)
400 g de farine	150 g de sucre
200 g de beurre	3 jaunes d'œuf
150 g de crème fraîche	2 cuillères bombées de farine
1 œuf	150 g de beurre
une pincée de sel	1 gousse de vanille

Préparation de la pâte : bien mélanger la farine avec le beurre ramolli mais pas fondu, ajouter les autres ingrédients, un par un, en pétrissant jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse. Diviser ensuite la pâte obtenue en 7 boules de même calibre. Les faire reposer au réfrigérateur pendant une heure.

Préparation de la crème : Faire chauffer à feu doux le lait. Dans un récipient mélanger le sucre, le jaune d'œuf, la farine, l'extrait de vanille obtenu à partir de la gousse de vanille. Verser ensuite l'appareil ainsi obtenu dans le lait et faire porter

le tout à ébullition tout en remuant à l'aide d'une cuillère en bois. Laisser la crème refroidir, et y incorporer le beurre tant qu'elle est encore tiède, mélanger bien le tout.

Confection du gâteau :

Étaler chacune des boules de pâte de manière à ce qu'elles forment des galettes plates et de même diamètre. Les faire cuire, chacune sur une plaque au four à 230° tout en surveillant. Les retirer lorsqu'elles sont bien cuites. Les laisser refroidir puis étaler de manière homogène la crème sur 6 des 7 galettes préparées, les superposer. La 7^e galette est à émietter sur le dessus du gâteau, puis laisser le gâteau, couvert, reposer toute une nuit au réfrigérateur.

Variante anglo-saxonne

Comme pour la recette russe, le Napoléon version anglo-saxonne se prépare la veille de la dégustation. Si en Russie on le présente de manière ronde, il est le plus souvent carré en France et dans les pays anglo-saxons.

Ingrédients

De la crème dessert au chocolat ou à la vanille, achetez la toute prête ou faites une crème pâtissière selon vos habitudes. (en prévoir un kilo) 200g de biscuits sablés (voir le conseil ci-dessous)

Conseil de départ

Pour la recette américaine, l'idéal est d'utiliser les Graham crackers (nature si vous mettez une crème au chocolat, à la cannelle si vous utilisez une crème à la vanille) et pour la version anglaise les Digestive Biscuits anglais ou à défaut de simples Spéculoos feront l'affaire.

Recette

Tapissez le fond d'un moule à manqué carré (20 x 20 cm) de biscuits. Étalez ensuite la moitié de la crème dessert, puis une autre couche de biscuits. Couvrez de manière à ne pas laisser d'air et réfrigérez jusqu'au lendemain. Avant de servir, saupoudrez votre gâteau de sucre glace ou de cacao en poudre, coupez le ensuite en part.

Bonne dégustation !

■ RODOLPHE DELAMOTTE

Connaissez-vous l'histoire de notre drapeau Normand ?



Depuis plusieurs mois, nous avons vu fleurir un drapeau Normand au côté du Gravier de Gargantua grâce à l'ASSPM.

Plusieurs drapeaux sont actuellement en usage et coexistent donc en Normandie. Ils suivent deux modèles : le drapeau héraldique et le drapeau à croix scandinave.

Drapeau normand aux deux léopards



Le drapeau héraldique reprend le blason de gueules à deux léopards d'or, que hissent la plupart des mairies et autres collectivités territoriales. Il est très majoritairement reconnu comme emblème de la Normandie depuis longtemps et se voit partout en Normandie. Il est basé sur les armes historiques reconnues par les rois de France.

Drapeau normand aux trois léopards



Son usage est très minoritaire. Il se retrouve chez les partisans de la thèse selon laquelle le blason originel de la Normandie comportait trois lions, conservé sur le blason de la Monarchie Britannique jusqu'à ce jour. Rappelons que Guillaume le conquérant a conquis l'Angleterre en 1066 et est devenu ainsi, Roi d'Angleterre et Duc de Normandie.

Une autre hypothèse fait de ce drapeau à trois lions le résultat de la réunion de la Normandie avec l'Aquitaine (2+1) sous les Plantagenêts, héritiers par Aliénor d'Aquitaine de cette province dont le blason est formé d'un seul léopard, avec les mêmes émaux que celui de Normandie. Pour cette raison, ce drapeau aurait été conservé en Angleterre et dans les îles Anglo-Normandes qui sont restées sous la domination des Plantagenêts après la conquête de Philippe Auguste.

Drapeaux à croix scandinave (ou croix de Saint Olaf)



Le drapeau à croix scandinave est un drapeau rouge orné d'une croix rouge bordée d'or, allongée au battant à la manière des drapeaux des nations scandinaves.

Ce drapeau a été créé par Jean Adigard des Gautries en 1937. Il serait issu, de l'étendard à la croix papale donnée à Guillaume le Conquérant par Alexandre II et qui brûla en 1932 dans l'abbaye de Battle. Bien que cet archétype soit l'un des plus vieux drapeaux du monde, la ressemblance avec la croix scandinave est tout de même ténue. En Normandie, Saint Olaf représente une figure importante et a été choisi comme le saint protecteur des Normands, mais aussi à plus grande échelle des habitants des anciens territoires vikings, à savoir les pays scandinaves.

Ce drapeau rappelle les origines scandinaves de la Normandie a été baptisé « Croix de Saint Olaf » en l'honneur du saint.

Il fut baptisé en 1014 à Rouen par l'archevêque Robert le Danois, frère du duc Richard II de Normandie (fils de Guillaume le Conquérant).

Un os du bras de Saint Olaf est conservé comme relique dans la crypte de la cathédrale Notre-Dame de Rouen.

■ RODOLPHE DELAMOTTE

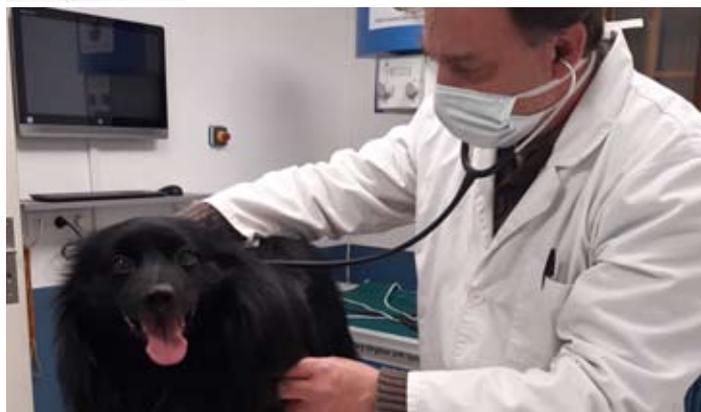


Forces vives pormortaises

Olivier Coiffier

Vétérinaire

par Ghyslaine Audren



Olivier Coiffier, docteur vétérinaire récemment installé dans la commune, nous a accordé un peu de son temps afin de mieux le connaître.

■ La première question qui nous vient à l'esprit, c'est tout simplement... pourquoi Port-Mort ? Je souhaitais m'installer dans un village calme et accueillant afin de pouvoir exercer mon activité dans la sérénité, loin de l'effervescence urbaine... Port-Mort était parfait en tous points : un joli village paisible et facile d'accès.

■ Et quels sont les principaux animaux que vous soignez ? Nous soignons essentiellement les chats et les chiens, mais également les lapins de compagnie, les petits rongeurs de compagnie (cochons d'Inde, hamsters, chinchillas, rats...) et les reptiles.

Nous recevons uniquement sur rendez-vous, afin de pouvoir organiser au mieux nos journées, en attribuant le temps nécessaire à chaque consultation, en fonction des motifs invoqués.

■ La belle saison arrive et les propriétaires d'animaux sont preneurs de vos précieux conseils pour qu'elle se passe en toute sérénité.

Mes conseils pour passer tranquillement la belle saison :

- toujours avoir chez soi un antiseptique (à base de chlorhexidine ou de teinture d'iode), pour désinfecter au plus vite les petites plaies,
- réaliser des traitements assidus contre les parasites externes (puces et tiques) ; nous voyons chaque année de plus en plus de tiques, et les cas de piroplasmose chez le chien ne sont pas rares dans notre région,
- éviter les abords des champs en période de moisson ; les poussières soulevées engendrent facilement rhinites et conjonctivites...

Petite anecdote : Une cliente, assez âgée, pendant une bonne dizaine de jours avait interverti malencontreusement (et heureusement sans gravité !) ses propres médicaments et ceux de son chien... Lorsque je lui ai indiqué, à l'occasion du suivi du chien, que les comprimés qu'elle administrait à son chien ne lui étaient pas destinés, elle a immédiatement réalisé son erreur et elle a compris pourquoi les comprimés qu'elle prenait avaient un goût si étrange (arôme viande de bœuf !)...

Comme quoi, il faut toujours bien vérifier ce qui est inscrit sur l'ordonnance, et le nom indiqué sur la boîte de médicament.



Se promener avec son chien est très agréable, mais...

À Port-Mort il n'a pas été fait à ce jour « d'Arrêté » pour légiférer sur ce sujet. **Nous estimons que le civisme n'est pas lié systématiquement à une réglementation.**

Mis à part les chiens classés en catégorie 1 et 2 qui doivent être muselés et tenus en laisse uniquement par un majeur depuis 2010, nous préférons laisser à tous les autres propriétaires le libre choix de tenir ou de ne pas tenir leur chien en laisse, **à condition qu'ils en soient maîtres.**

Il faut **respecter les autres promeneurs** qui ont aussi le droit de ne pas apprécier la présence d'un chien près d'eux, la peur aussi, les réactions de l'animal face à un enfant, à un autre chien tenu en laisse....

Je pense qu'il y a de la place pour tout le monde dans le respect de chacun.

■ GILLES AULOY, 1^{ER} ADJOINT



Point de vue des quatre pattes

Coucou les copains à quatre pattes, moi c'est Pumba.

Je suis un Malinois trop gentil de 18 mois.

J'avais besoin de m'amuser, car les promenades avec ma famille, c'est super mais avec des copains comme moi, c'est mieux.

Ma maîtresse a eu l'idée d'organiser des sorties avec d'autres copains tout aussi gentils et joueurs que moi.

J'ai alors pu faire la connaissance de Pimkie une gentille dalmatienne, Locky un beau Husky et Fergie un petit Jack Russel accompagné de ma fidèle copine Candle.

Nous nous baladons dans les jolies rues de Port-Mort, dans les chemins, sur les bords de seine ou dans la forêt afin de bien nous dépenser et de profiter de notre joli paysage pormortais.

Nous, on est trop content de se retrouver, puis ça fait aussi du bien à nos maîtres et maîtresses de recréer du lien social avec ce virus qui a rendu leurs relations avec les autres un peu compliquées.

Si vous nous croisez en train de faire les fous ou juste de se promener, n'ayez pas peur de nous, nous sommes tous des boules d'amour.

Si vous voulez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenus, car plus on est de fous plus on rit..

N'hésitez pas à rejoindre notre petite bande en nous contactant sur le facebook de Christine Léonard ou au 06 61 46 35 26.

■ SAMUEL LÉONARD



Photo #7 INSOLITE

La Nature, pour perdurer, a le don d'investir le moindre espace même le plus improbable...

Gilles Auloy, Port-Mort, mai 2020



Si vous avez l'âme d'un paparazzi, l'art de traquer une situation insolite, ou tout simplement d'avoir la chance de pouvoir immortaliser un instant de vie inattendu ou coquace, n'hésitez pas à partager la photo témoin de ce moment, même si celle-ci vous paraît de faible qualité.



Sponsoring...

Tom Argentin

Merci à la commune de Port-Mort où j'ai grandi, de me sponsoriser* afin de concrétiser et me permettre de réaliser mes rêves de sportif, avec comme objectif les jeux olympiques de Paris 2024.

J'ai 18 ans et je m'entraîne au pôle espoir de Caen environ 15 heures par semaine tout en étant en 2^{ème} année de DUT Techniques de commercialisation.

Je pratique le **Kayak de vitesse** et ma course préférée est le **monoplace 200 mètres**. À mon palmarès, plusieurs titres de « Champion de France ». En 2020, j'ai concouru avec l'équipe de France aux Olympic Hopes (championnat d'Europe junior) à Szefed en Hongrie, hélas, seule course internationale de l'année. J'ai terminé 8^{ème}.

La crise sanitaire ne m'interdit pas de continuer mes entraînements en tant que sportif de haut niveau ; ce qui me manque le plus ce sont les compétitions...

Mon prochain rendez-vous sera le championnat de Kayak Marathon (25 kms de kayak et tous les cinq kms à pied en portant le kayak sur une centaine de mètres) qui se déroulera à Vernon en septembre.

Venez nombreux m'encourager !

■ TOM ARGENTIN

* Lors du conseil municipal du 7 avril 2021, le conseil municipal a validé la demande de sponsoring de Tom Argentin, à travers un contrat de sponsoring, en lui attribuant la somme de 1 000 €.



Une belle attention...

à éviter absolument !

Vous avez été nombreux avec les confinements successifs à profiter des sorties autorisées pour vous promener dans le village.

Néanmoins, des propriétaires de chevaux nous ont remonté leurs inquiétudes sur le fait que certains d'entre vous nourrissent les chevaux avec du pain, de l'herbe ou des pommes.

De prime abord, cela paraît être un acte de gentillesse surtout lors d'une promenade avec les enfants. Seulement cet acte de gentillesse peut entraîner des conséquences graves (coliques) voire mortelles pour le cheval et apporter tristesse aux propriétaires et frais de vétérinaires.

Alors, il est bon de rappeler à un enfant qu'un cheval n'est pas une peluche ou un bien public mais un compagnon qui compte beaucoup pour son propriétaire. Il est choyé et nourri avec les rations dont il a besoin, ni plus ni moins afin qu'il reste en forme. De plus, par envie, même un cheval gentil peut devenir agressif et même dangereux pour ses congénères ainsi que pour les doigts de vos enfants.

Alors, pensez-y la prochaine fois que vous serez tenté d'en nourrir un. Merci d'avance pour les chevaux de la part de leurs propriétaires.

■ PASCALE LACHINE



Les amateurs de promenades ont certainement constaté l'avancée progressive des aménagements le long de la Seine entre la rue du barrage et la rue Haguerite. Le chemin est maintenant idéal pour apprendre le vélo, le roller, faire de la trottinette, et également praticable pour les personnes à mobilité réduite.

Nous avons pu d'ailleurs croiser Morgan, Flavie et Rafale, accompagnés de leurs parents qui profitent très régulièrement de cette nouvelle infrastructure et n'y trouvent que des avantages !

« C'est très appréciable de se promener avec ce nouveau revêtement. En plus nous nous sentons en sécurité et au calme en pouvant profiter pleinement de la faune et la flore car nous sommes loin des routes empruntées par les voitures. Nous nous promenons très régulièrement en sillonnant tous les chemins de Port-Mort, cela laisse la possibilité d'aller sur Gaillon, aux lacs de Bouafles et de l'autre côté, jusqu'à Pressagny-l'Orgueilleux ».

Ils nous ont précisé également croiser plus souvent des personnes âgées car c'est bien plus praticable et sécurisant pour elles !

Un petit parking est en cours d'agencement au bout de la rue de Châteauneuf. Le coût de ces aménagements, entièrement payé par l'U.E. est de 300 000 €. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la progression du parcours !

■ GHYSLAINE AUDREN



Il n'est pas question ici de faire le procès du tabac, ni de stigmatiser ou juger les fumeurs, mais **force est de constater que de nombreux mégots jonchent certains trottoirs de la commune** ainsi qu'à la proximité du café.

Ainsi, le conseil municipal a décidé d'installer des cendriers un peu spéciaux aux entrées de la mairie et de la Maison de village. Ces réceptacles pas comme les autres viennent de l'entreprise bretonne « Mégo ! », qui recycle les filtres usagés. Après avoir été collectés, les flux sont centralisés afin d'être triés, tamisés, dépollués, séparés puis transformés pour en faire des objets, tels que du mobilier urbain.

Il est à noter que de très (**trop**) nombreux mégots se trouvent près de l'école malgré l'arrêté municipal 2018/03 N°11 portant interdiction de fumer aux abords de l'école et à l'aire de jeux city-stade. Nous sommes donc dans l'impossibilité d'en installer à ces endroits, et invitons les personnes venant chercher les enfants de respecter cette mesure, notamment pour le bien être de nos chérubins !

■ GHYSLAINE AUDREN



Plaisir de LIRE



Depuis plus d'un an, notre liberté a été mise à mal avec ces confinements successifs, ces couvre-feu et ces attestations à dégainer en cas de contrôles.

Pour ceux qui aiment lire, il existe encore la possibilité de s'évader virtuellement.

Un roman c'est une porte d'entrée dans une histoire imaginée par un auteur qui vous embarque avec ses personnages, ces lieux parfois imaginaires. Quand la magie opère, il se crée une véritable addiction pour savoir si ça va se terminer comme on l'imagine... On est souvent déçu de l'adaptation des livres au cinéma, cela modifie l'idée que l'on s'était fait d'un personnage ou parfois des passages sont supprimés...

Certains romans vous marquent à vie, le premier sans doute. Pour ma part c'était « l'île aux trente cercueils » de Maurice Leblanc, puis à la période de l'adolescence l'intégralité de la collection des Mary Higgins Clark... On retarde souvent l'heure d'éteindre la lumière pour ne lire encore « que quelques pages... »

Et puis il y a les romans qui vous touchent ou vous bouleversent (Cent ans de solitude de Gabriel G. Marquez, Belle du seigneur d'Albert Cohen, Le journal d'Anne Frank...), ceux qui vous sont conseillés par des proches, par la bibliothèque du village voir par la Compagnie des livres à Vernon (compte instagram lacompagniedeslivres2).

Chaque lecteur est différent. Il existe les pour ou contre la liseuse, les collectionneurs de marques pages, ceux qui écrivent ou cornent les pages et ceux qui en ont deux ou trois d'avance sur leur table de chevet, ceux qui préfèrent les BD, ceux qui ne voient que par les romans policiers... Chacun a ses auteurs préférés, personnellement je suis à l'affût des derniers romans sortis par Karine Giebel, Maxime Chattam, Michel Bussi, Frank Thilliez Pierre Lemaître...).

Tous différents mais tous réunis par le plaisir de lire et de s'évader le temps d'une histoire.

Il est important de faire découvrir ce plaisir aux enfants, dès leur plus jeune âge, afin que lire à l'école ne soit pas juste une obligation et dans certains cas même se forcer à lire 20 pages par jour pour finir en 10 jours le livre de 200 pages sur lequel on doit rendre une fiche de lecture.

Voici une sélection de mes derniers livres :

- Olivier Norek, Impact et Entre deux mondes
- Jean-Christophe Ruffin, Le suspendu de Conakry
- Bernard Minier, La chasse
- Nicolas Tackian, Avalanche Hôtel
- Françoise Bourdin, Le choix des autres

et de ceux préférés par mes ados :

- La collection Harry Potter et Miss Pérégrine.
- Need de Joël Charbonneau
- La série Eragon de Christopher Paolini
- Néo de Michel Bussi (le tome 2 sort en juin !)
- Histoires bizarres de Balthazar de Chris Mould
- Les différents tomes de Mathieu Hildal de Christophe Mauri
- Conspiration 365 de Gabrielle Lord (12 romans de Janvier à Décembre)

Si vous souhaitez partager le titre d'un livre ou bien rédiger un article sur une de vos passions, contactez les membres de la commission communication via le courriel de la mairie et/ou la bibliothèque du village !

■ PASCALE LACHINE

Les livres susmentionnés sont dans les rayons de la bibliothèque de Port-Mort ainsi que beaucoup d'autres.

Claudine et Dominique vous y accueillent tous les samedis matins. Grâce à l'ALPM, elles se sont attachées, à mettre à votre disposition des livres très récemment parus, des livres dont on parle et des découvertes d'auteurs passionnants et moins connus. Elles sont à votre écoute et vous proposeront des livres qui vous ressemblent.

Et puis c'était, avant le confinement, un lieu où l'on se rencontre, discute, échange autour des livres mais pas seulement...

Les enfants y ont une place de roi : un tiers du local leur est réservé et les adolescents y trouveront de super séries fantastiques.

C'est enfin à l'école que la bibliothèque de l'ALPM est présente cette année avec un « bibliodrive » : chaque enfant a pu commander deux livres qui lui sont « livrés » ; certains d'entre eux sont souvent choisis car les enfants ont eux aussi leurs best-sellers.

C'est dommage qu'on n'ait pas pu poursuivre les animations des années précédentes. Espérons que ce n'est que partie remise !

■ DOMINIQUE MORCRETTE



Le dernier paru de mon auteur fétiche !

Le commandant Pierre Niémans et sa complice Ivana Bogdanović sont de retour pour élucider une nouvelle affaire, forcément aussi tordue que tortueuse comme toutes celles narrées de façon haletante par Jean-Christophe Grangé.

Auteur du Vol des cigognes en 1994 puis des Rivières pourpres en 1998, sa bibliographie romanesque compte aujourd'hui

quinze ouvrages tous aussi immersifs les uns que les autres.

Connaissant son talent de scénariste démoniaque, je n'ai pas encore succombé à la tentation de passer les cinq pages du premier chapitre : avec Grangé, on sait quand on ouvre le bouquin, jamais quand on le ferme...

■ ALAIN CLERFEUILLE

Quand DÉCO et RECYCLAGE se rencontrent



Il n'a pas pu vous échapper que le village a été paré de sa décoration « printemps/été ».

Un joli projet mené par les agents des espaces verts, le personnel de la garderie avec les enfants de l'école et les enseignantes sur le thème du recyclage pour embellir le village.

Quelle fierté pour les enfants du village d'exposer leurs dessins, leurs fleurs réalisées avec des bouteilles en plastique. Une décoration champêtre sur le thème du printemps et du jardinage a pris la forme d'une exposition.

Recycler des palettes, des CD, des coquillages et montrer aux enfants qu'il est possible de décorer les jardins de la mairie en recyclant des objets. D'ailleurs on s'amuse bien mieux ainsi qu'en regardant des écrans.

Si « Kévin a mis des paillettes dans la vie d'Inès Reg », les enfants ont mis de la couleur dans notre quotidien si maussade depuis quelques temps !

Alors un grand merci pour cette initiative et maintenant il faut déjà réfléchir à la décoration de cet automne ! Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues !

Si vous avez trop de bulbes de fleurs ou des rhizomes et que vous ne savez pas quoi en faire, nous réfléchissons à l'idée d'un parterre de fleurs partagés, alors si l'idée vous plait, n'hésitez pas à vous manifester !



Vous aurez aussi remarqué les **plantations dans les grands pots rouges** à l'entrée du village et l'effort réalisé par les espaces verts pour diversifier les espèces.

Cupressocyparis Pyramidalis, taillés en topiaires pompon et spirale, Corylus avellana *Contorta*, Escallonia et Gaura sont dispersées, saurez-vous les retrouver ?

■ PASCALE LACHINE





Le point Bien-Être de l'ÉTÉ par Élise Watel*

Retour des beaux jours : protégez votre peau !



Les changements climatiques sont aussi synonymes de changements pour notre peau, qui joue son rôle de protection à la perfection. Elle subit donc aussi de plein fouet les désagréments causés par le soleil et la chaleur. Comment être bien dans sa peau en plein été ? Par ici les conseils !

Attention aux UV

Le soleil produit tout un spectre lumineux qui contient une lumière dite ultraviolette. Celle-ci a la capacité de pénétrer la toute première barrière cutanée, et causer des dommages immédiats mais aussi à plus long terme.

On pense immédiatement au coup de soleil, cette brûlure qui, souvent bénigne, très étendue ou très forte peut avoir des conséquences graves, telles les brûlures causées par le feu. Le corps doit fournir un effort considérable pour réparer les cellules endommagées

Les expositions trop prolongées et trop régulières provoquent au mieux un vieillissement prématuré et au pire un cancer... Il est important de protéger la peau du rayonnement solaire, à tout âge, même sous un ciel nuageux, surtout si vous subissez une forte réverbération (eau, neige).

La meilleure protection : les vêtements UV

Même si n'importe quel t-shirt ou chapeau peut faire l'affaire, dans un environnement avec un fort indice UV ou lors d'une sortie prolongée sans ombre, l'utilisation de tissus spécifiques est particulièrement conseillée. En général, ce sont des tissus aussi faits pour aller dans l'eau pour les baignades. Pensez aussi aux parasols ou tentes de plage étudiés spécialement pour offrir une vraie barrière de protection.

Pour les parties du corps qui ne peuvent être couvertes, là aussi il faut offrir une protection qui va prendre la forme d'un filtre solaire.

Le plus green et efficace : le filtre minéral

Il est composé de minuscules particules minérales (oxyde de zinc ou dioxyde de titane). Ces filtres organiques ne polluent pas nos rivières et océans s'ils ne sont pas utilisés en nanoparticules.

Ils sont aussi globalement très efficaces contre les UVA (qui dégradent la peau) et les UVB. (qui provoquent le coup de soleil). Ils sont en plus très bien tolérés par les peaux sensibles car ils restent en surface et ne pénètrent pas la toute première couche de l'épiderme. Le film blanc laissé par ces crèmes, souvent jugé inesthétique, agit comme un bouclier. Si cette teinte blanchâtre s'atténue, c'est qu'il faut en remettre. Ils résistent mieux aux conditions extrêmes et sont parfaits pour les zones sensibles ou très exposées.

Les plus modernes : les filtres chimiques

Créé synthétiquement par l'homme et souvent utilisés en synergie les filtres chimiques ont l'avantage d'être totalement invisibles. Ils absorbent le rayonnement UV et le transforment en chaleur. Efficace 30 min après l'application, il est recommandé de l'appliquer avant l'exposition, de renouveler toutes les deux heures mais également après les baignades. Il est à noter qu'ils sont plus ou moins polluants et dégradent les fonds marins et les massifs coralliens. Certains sont aussi pointés du doigt concernant leurs effets sur les glandes endocrines ou pouvant provoquer des cancers.

Des applications pour smartphone comme Clean Beauty, ou celle de l'INCI pourront vous aider en scannant le code barre. Les associations de protection pour les fonds marins listent les ingrédients à éviter.

Halte aux idées reçues : une crème solaire ne vous empêchera pas de bronzer, bien au contraire ! Elle vous permettra de bronzer doucement mais sûrement, votre bronzage n'en sera que plus durable dans le temps. Il existe aussi des produits de protection solaire qui stimulent la synthèse de mélanine (la protéine qui va teinter la peau et créer le bronzage) : non seulement la peau est protégée, mais votre produit donne l'ordre à votre peau de produire de la mélanine et facilite donc le bronzage. Les compléments alimentaires et/ou une alimentation naturellement riche en bêta carotène : les fruits et légumes oranges ou rouges de saison ! La nature est bien faite n'est-ce pas ?

Enfin, n'oubliez pas de protéger vos yeux avec des verres adaptés certifiés comme filtrant les UV et pas uniquement teintés.

Éviter la déshydratation, l'autre challenge de l'été

En période de forte chaleur, nous devons augmenter notre apport en eau pour l'organisme qui en est composé à 75 % ! Il est donc primordial, pour que celui-ci continue à fonctionner normalement, de maintenir la température corporelle à 37°C.

La peau est le parent pauvre du corps et est la toute dernière sur la liste des bénéficiaires de cet apport. Il faut aussi apporter l'eau nécessaire à sa santé par l'extérieur, sous forme de crème, lait, sérum, ou brume.

Les brumisateurs : le piège à éviter

Même s'ils donnent une sensation de fraîcheur bien agréable, les brumisateurs d'eau peuvent à l'inverse, déshydrater la peau. Leur application cosmétique doit surtout se cantonner à un effet tonique et rafraîchissant, en se substituant à l'eau du robinet, souvent calcaire et donc asséchante.

Ils doivent être séchés rapidement sans quoi l'eau qui est naturellement au sein de la peau va remonter à la surface, attirée par les gouttelettes que vous venez de vaporiser, pour finalement s'évaporer.



*NDLR : Élise Watel, conseillère municipale, est esthéticienne de métier.



Pour la deuxième année, notre village a participé à l'opération « Les clochers de la liberté ». Comme l'an dernier des milliers de clochers de villes et villages à travers le monde (France, Royaume-Uni, Belgique, Pays-bas, USA et Canada) ont fait retentir leurs cloches le 6 juin dernier à 18h44 en symbole de la liberté retrouvée .

■ RODOLPHE DELAMOTTE



Cette année la cérémonie du 8 mai 1945 a pu se dérouler, mais en la seule présence d'élus, en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.

Après la lecture des messages et le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, par Monsieur le Maire, l'assistance a entonnée la Marseillaise.

Un chaleureux remerciement aux personnes présentes.

■ RODOLPHE DELAMOTTE



●●● Haro sur les actifs hydratants

Quel que soit votre type de peau, grasse, sèche, normale, elle aura TOUJOURS besoin d'être hydratée. C'est le B.A.BA. Vous pouvez donc vous jeter sur les produits hydratants afin de retrouver une peau fraîche, rebondie et lissée, et surtout qui ne tire plus !

Parmi les actifs hydratants : acide hyaluronique, glycérine, collagène, urée, gel d'aloé vera, aquaporines, squalane, miel... le choix est vaste et cette liste est non exhaustive. Les huiles et beurres végétaux vont aussi permettre de créer une barrière qui va limiter la déshydratation, ils ne sont donc pas à négliger même s'ils n'apportent pas d'eau à proprement parler.

Le gel d'aloé vera : le *must have* !

Un tube de gel d'aloé vera est un essentiel des beaux jours. En plus d'hydrater profondément la peau, il a des vertus rafraîchissantes, apaisantes et cicatrisantes. Parfait donc en cas d'irritations, coups de soleil, petites brûlures et autres piqûres. À appliquer seul ou mélangé avec d'autres ingrédients pour réaliser masques, cataplasmes etc, c'est un incontournable de la trousse cosméto.



Masque hydratant / tenseur *homemade*

Mélange :

- Un yaourt nature au lait de soja
- Deux belles cuillères à soupe de gel d'aloé vera
- Un quart de concombre mixé (optionnel, recommandé si vous souhaitez l'effet tenseur)
- Une petite cuillère de miel (optionnel, recommandé pour les peaux à problèmes)

Appliquez le masque en couche épaisse sur le visage et le cou, en n'approchant pas trop près du contour des yeux. Laissez poser entre 10 et 30 minutes. Pour plus de détente, coupez deux tranches fines de concombre (puisque'il vous en reste) et posez-les directement sur vos paupières !

S'il vous reste du masque, transvasez-le dans un récipient de conservation, vous pouvez le garder durant trois jours au réfrigérateur.

Le Tarier pâtre



Autrefois appelé Traquet Pâtre, vous avez certainement aperçu cet oiseau de la taille d'un rouge gorge en vous promenant sur un chemin de campagne perché sur un buisson ou un piquet. Vous l'apercevez au loin avec ses mouvements saccadés sur son perchoir, et au fur et à mesure que vous approchez, il s'éloigne de quelques mètres se perchait un peu plus loin. Se jouerait-il de vous ?

 **Plumage** On reconnaît facilement le mâle, surtout en période nuptiale. En effet, outre la silhouette trapue et boulotte de l'oiseau, il arbore une poitrine d'un beau ton rouille, une tête noire et un large demi collier blanc, le reste du corps étant brun noir. Chez les Tarier pâtre, c'est Monsieur qui aime le clinquant, Madame se fait plus discrète en effet, plus terne que son compagnon, sa poitrine est d'un ton rouille peu prononcé et elle n'a qu'une tâche blanche de chaque côté du cou. Le reste du corps est brun. Les pattes et le bec fin (insectivore oblige !) sont noirs pour le couple. Les jeunes se distinguent (il faut bien que jeunesse se passe !) en arborant le plumage de Maman, mais constellé, pour ne pas dire barbouillé, de tâches blanc roussâtre sur le dessus et brunes sur le dessous !

 **Nidification** En mars, Monsieur parade souvent du haut d'un buisson ou d'un piquet ; il chante modestement, puis se tait, étale ses ailes, tend le cou et déploie sa queue. Puis des cris précèdent une poursuite effrénée ; s'il est en forme, il peut aussi effectuer un vol nuptial au cours duquel il s'envole presque verticalement à une dizaine de mètres et, là, monte et descend pratiquement sur place comme suspendu par un fil (la conquête de Madame, ça se mérite !)

Le nid est fait à même le sol, mais pour le trouver ce n'est pas facile ! Il est bien caché sous la végétation. Un tunnel d'accès mène à un nid douillet garni de radicelles et de plumes. C'est Madame qui a choisi l'emplacement et construit le nid. Pendant ce temps Monsieur surveille les alentours.

Madame dépose à 5 à 6 œufs fin mars qu'elle couve seule, Monsieur la ravitaille tout de même ! à une quinzaine de jours les petits quittent le nid et vont se dissimuler, chacun dans une cachette dans la végétation alentour. Les parents qui les nourrissent les retrouvent grâce à leurs appels. Une seconde nichée se prépare en mai. Certaines années, il peut y en avoir une troisième (beau boulot les parents !).

 **Alimentation** Avec son bec fin, il se délecte de toutes sortes d'insectes, araignées, petits mollusques, vers de terre... Il ne mange pas de graines, à part l'hiver quand les insectes se font plus rares, quoique l'été...

 **Vol et comportement** C'est un nerveux, pour ne pas dire un excité ! Son ancien nom de traquet viendrait, d'après Buffon, du fait que le mouvement saccadé de la queue et des ailes de l'oiseau quand il est perché, fait penser à celui d'une pièce de moulin à grain appelée traquet. Celle-ci est constituée d'une pièce de bois animée d'un mouvement alternatif qui fait tomber le grain à moudre. En effet, il ne tient pas en place sur son perchoir, il a de l'énergie à revendre et quand il ne fait pas le guignol, il s'élance à partir de son affût ou plutôt devrais-je dire se précipite sur tout insecte qui passe, démontrant ainsi son habileté à la voltige, gobant la proie en vol (gloop). Il peut aussi voler sur place au-dessus des herbes, scrutant le sol pour y trouver une friandise : un vulgaire insecte ! Chacun ses goûts !

 **Chant** Ses prouesses sont plus acrobatiques que vocales. Son chant est assez monotone fait de motifs répétés 2 ou 3 secondes toutes les 2 ou 3 secondes, et ça ne l'endort pas, croyez-moi ! Ses cris font penser au son de deux pierres que l'on entrechoque : trac trac trac , trèk trèk trèk (d'où peut être également son ancien nom de traquet, allez savoir !).

Cet oiseau aime la campagne et les champs ouverts, il mérite d'être remarqué par son plumage et son comportement.

 **G.A.**
[TEXTE & PHOTO]



L'inscription aux Transport Scolaire SNA 2021/2022 est ouverte **jusqu'au dimanche 11 juillet 2021**.

ATTENTION : pénalité de retard appliquée au-delà de cette période (sauf justificatif).

Inscription

- En ligne sur www.sna27.fr
- Par courrier via la fiche d'inscription téléchargeable sur www.sna27.fr
- Sur place à Douains du lundi au vendredi (uniquement sur RDV)
- Sur place aux Andelys les mercredis 30 juin et 7 juillet (uniquement sur RDV)

Plus d'infos

Service Mobilités
12 rue de la Mare à Jouy
27120 Douains
02 32 53 95 37
mobilites@sna27.fr



CONSEIL [huis clos] du 07.04.2021

N° 2021.2 | Maison de village 20h30

Présents 12/15

Christian LORDI - maire,
Ghyslaine AUDREN, Gilles AULOY,
Pierre COUSSIERE, Rodolphe DELAMOTTE,
Pascale LACHINE, François LEHALLEUR,
Évelyne LUCET, Gérard MOREAU,
Philippe PLÉ, Jean-Michel VUILLAUME,
Élise WATEL

Absents excusés > pouvoir à
Michaël LESJUEUR > Pierre COUSSIERE
François LABIGNE > Gilles AULOY
Anne QUÉNAULT > Pascale LACHINE

2.1. Désignation du secrétaire de séance

M^{me} Ghyslaine Audren.

2.2. Registre des décisions prises par le Maire

Christian Lordi informe son conseil municipal des différentes décisions qu'il a prises par arrêté :

- 1) Redevance occupation domaine public par ORANGE, année 2019 et 2020. Montant : 1 550,50 € par année.
- 2) Convention maîtrise d'œuvre avec le SIEGE27 : renforcement pour le lotissement rue des Ormetteaux. Montant : 2 625 € TTC.
- 3) Signature avenant modificatif n°1 du marché attribué à l'Entreprise COLAS, aménagement du carrefour RD313.
- 4) Adhésion au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la commune.
- 5) Remboursements des acomptes locations de la Maison de Village annulées en raison de la crise sanitaire. Montant : 88 €.

2.3. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 février 2021

Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL

2.4. Compte administratif 2020

Christian Lordi donne lecture du compte administratif 2020 (voir page 23).

2.5. Approbation du compte de gestion 2020

Les montants du compte de gestion étant identiques à ceux du compte administratif, le compte de gestion 2020 est approuvé à l'unanimité.

2.6. Approbation du compte administratif 2020

M. Lordi a quitté la salle lors du vote du compte administratif, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2.7. Affectation des résultats

Le compte administratif laisse apparaître un résultat de fonctionnement de 147 611,69 € et à la section investissement un résultat déficitaire de 90 177,94 € auquel on ajoute le solde des restes à réaliser d'un montant de 3 375 €.

L'affectation des résultats s'effectue comme suit :

Section investissement :

Recettes au 1068 114 665,01 €

Section fonctionnement :

Recettes au 002 149 665,06 €

Dépenses d'investissement :

Dépenses au 001 111 290,01 €

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

2.8. Vote des taux d'imposition 2021

Christian Lordi explique au conseil municipal que pour compenser la perte des recettes de la taxe d'habitation, les communes à partir de cette année, récupéreront la part des taxes foncières du département. Il faut donc intégrer au taux de 2020 de la taxe foncière, la part du département.

À savoir :

• Foncier bâti :

20,02% + 20,24% = 40,26 % pour 2021

• Foncier non-bâti :

restant à 43,99% pour 2021

Il faut préciser que cette compensation serait supérieure aux recettes perçues initialement par les taxes d'habitation, par conséquent un coefficient correcteur a été instauré pour retirer le trop perçu par la commune, soit pour 2021 un montant de 86 525 €.

Le Maire propose de maintenir les taux sans appliquer d'augmentation, soit une taxe sur le foncier bâti de 40,26 % et une taxe sur le foncier non bâti de 43,99 %, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2.9. Vote du budget primitif 2021

Ce budget est accepté à l'unanimité (voir page 23).

2.10. Vote des subventions 2021

En raison de la crise sanitaire actuelle, les différentes associations de la commune ont moins d'activités, il a donc été proposé et voté un budget global donné au cas par cas en fonction des besoins.

Seules les sommes suivantes ont été attribuées :

- CPN : 450 €
- CFA : 120 €
- Association chasse : 300 €

2.11. Soutien sponsoring Tom Argentin

Tom Argentin, originaire de Port-Mort, sportif de haut-niveau en canoë-kayak de vitesse en équipe de France junior a demandé à la commune de lui octroyer une subvention pour le soutenir dans la poursuite de sa carrière sportive. Cette somme lui permettra de renouveler son matériel et de financer ses déplacements à l'étranger.

Le Maire propose au conseil municipal de sponsoriser, à travers un contrat de sponsoring, ce jeune espoir sportif en lui attribuant la somme de 1 000 €.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.



BUDGET ANNEXE VIELLE TOUR

2.12. Compte administratif 2020

Christian Lordi, le Maire, explique au Conseil Municipal qu'il n'y a eu aucun mouvement cette année sur ce budget annexe et que les chiffres sont similaires sur le compte administratif et sur le compte de gestion.

2.13. Approbation du compte de gestion

Les montants du compte de gestion étant identiques à ceux du compte administratif, le compte de gestion 2020 est approuvé à l'unanimité.

2.14. Approbation du compte administratif 2020

M. Lordi a quitté la salle lors du vote du compte administratif, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2.15. Affectation des résultats

Excédent fonctionnement reporté : 5 459,60 €
Investissement 001 : 1 220,77 €
Fonctionnement 002 : 5 459,60 €

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

2.16. Budget primitif 2021

Ce budget est approuvé à l'unanimité (voir page 23).

2.17. Budget annexe : élargissement du champ d'action

Le Maire propose au conseil municipal d'élargir ce budget annexe à d'autres patrimoines de la commune afin de permettre aux différents donateurs de pouvoir attribuer ces sommes à d'autres bâtiments communaux et de pouvoir investir ces sommes dans des travaux de rénovation nécessaires à la sauvegarde du patrimoine communal.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour élargir ce budget annexe à la totalité du patrimoine communal.

2.18. Modification du RIFSEEP

Lors de la mise en place du nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP en 2017, le précédent conseil municipal avait décidé de verser ce système de prime, qui se décline en 2 parts soit le CIA et l'IFSE, annuellement en maintenant son versement en cas de congés maladie.

Ce régime indemnitaire a évolué depuis et il est nécessaire de proposer un nouveau modèle de délibération au Centre de Gestion en modifiant certains points.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter une nouvelle délibération RIFSEEP en s'appuyant sur le modèle donné par le Centre de Gestion à savoir :

- L'indemnité IFSE sera versée mensuellement.
- L'IFSE constitue un complément de rémunération. Son montant est maintenu pendant les congés annuels et durant les congés maternité, paternité ou adoption, ainsi que pendant toutes les absences autorisées au sein de la collectivité

(événements familiaux...). Ce montant est lié à la quotité de traitement lors des congés de maladie ordinaire, congé pour accident de travail ou maladie professionnelle. En cas de congé de longue maladie, de grave maladie ou de longue durée, l'IFSE est suspendue.

Cette nouvelle délibération prendrait effet au 1^{er} janvier 2022.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour modifier ces points et autorise le Maire à saisir le comité technique du Centre de Gestion qui doit donner son avis sur les éventuelles modifications de ce régime indemnitaire. Une fois, cet avis rendu, le conseil municipal pourra prendre la nouvelle délibération incluant ces modifications.

2.19. Délibération pour acter la sortie de Sainte-Colombe-près-Vernon du SIGES

Il est expliqué au conseil municipal que le comité syndical a accepté le retrait de la commune de Sainte-Colombe-près-Vernon du Syndicat Intercommunal car depuis plus de 10 ans, les enfants de cette commune sont scolarisés au collège de Saint Marcel. Il est donc demandé à chaque commune de délibérer pour accepter ce retrait du syndicat intercommunal de gestion et de construction des équipements sportifs (SIGES).

Le Conseil Municipal de Port-Mort, après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ,

accepte la sortie de la commune de Sainte-Colombe-près-Vernon du syndicat Intercommunal de Gestion et de Construction des Equipements Sportifs Vernon/Ecos.

2.20. Opposition au transfert de la compétence PLU(i)

Lors de sa séance du 29 décembre 2020, le conseil municipal avait pris une délibération pour s'opposer au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération.

Or l'article 7 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 qui modifie l'article 136 de la loi ALUR reporte la mise en œuvre du transfert de cette compétence PLU(i) initialement prévu au 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} juillet 2021. Par conséquent, les communes ayant délibéré entre le 1^{er} octobre et 31 décembre 2020 pour s'opposer à ce transfert doivent, par sécurité juridique, prendre une nouvelle délibération dans ce sens dans les 3 mois précédant le 1^{er} juillet 2021, soit entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021.

Le Conseil municipal décide donc de reprendre la délibération suivante :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, notamment son article 136 II ;

Considérant la possibilité laissée par la loi ALUR aux communes de s'opposer au transfert de la compétence en matière de documents d'urbanisme aux intercommunalités via une minorité de

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ. Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

blocage établie à 25% des communes représentant 20% de la population ;

Considérant que suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires en 2020 et à l'élection du président de SNA, les communes disposent d'un délai jusqu'au 30 juin 2021 pour s'opposer à ce transfert ;

Considérant la maîtrise par la commune des enjeux urbanistiques de son territoire ;

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) document de planification stratégique est en cours de révision ;

Considérant qu'il apparaît prématuré de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'Urbanisme ; en effet, un travail préparatoire au transfert du PLU devrait être conduit pour définir une vision commune qui permettra d'engager dans le futur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Port-Mort

DÉCIDE

Article 1 : De s'opposer au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Seine Normandie Agglomération.

Article 4 : Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Budget principal 2020

FONCTIONNEMENT

↗ DÉPENSES

011	Charges à caractère général	124 969,24 €
012	Charges de personnel	253 995,52 €
042	Opération d'ordre entre sections	7 008,29 €
65	Autres charges de gestion courante	163 480,79 €
66	Charges financières	5 232,31 €
67	Charges exceptionnelles	870,00 €
TOTAL		555 556,15 €

↘ RECETTES

013	Atténuation de charges	33 239,37 €
70	Produits des services	18 271,73 €
73	Impôts et taxes	503 383,00 €
74	Dotations et participations	123 616,01 €
75	Autres produits de gestion courante	24 654,71 €
76	Produits financiers	3,02 €
TOTAL		703 167,84 €

INVESTISSEMENT

↗ DÉPENSES

16	Remboursement emprunts	31 680,23 €
20	Immobilisations incorporelles	1 235,26 €
21	Immobilisations corporelles	327 062,52 €
TOTAL		359 978,01 €

↘ RECETTES

040	Opérations d'ordre entre section	7 008,29 €
10	Dotations fonds divers	111 057,65 €
TOTAL		118 065,94 €

Budget principal primitif 2021

FONCTIONNEMENT

↗ DÉPENSES

011	Charges à caractère général	141 200,00 €
012	Charges de personnel	322 540,00 €
023	Virement section investissement	98 429,95 €
042	Opération d'ordre entre sections	10 287,00 €
65	Autres charges de gestion courante	190389,00 €
66	Charges financières	4 386,00 €
67	Charges exceptionnelles	101 652,11 €
TOTAL		868 884,06 €

↘ RECETTES

002	Excédent antérieur reporté	149 665,01 €
013	Atténuation de charges	52 000,00 €
70	Produits des services	20 600,00 €
73	Impôts et taxes	463 042,00 €
74	Dotations et participations	158 877,00 €
75	Autres produits de gestion courante	24 700,00 €
TOTAL		868 884,06 €

INVESTISSEMENT

↗ DÉPENSES

001	Solde d'exécution reporté	111 290,01 €
16	Remboursement emprunts	32 526,95 €
204	Subventions d'équipements	35 060,00 €
45	Travaux pour le compte d'autrui	30 000,00 €
21	Achat de terrain	4 000,00 €
	Programmes d'investissement	139 105,00 €
TOTAL		351 981,96 €

↘ RECETTES

021	Virement de la section fonctionnement	98 429,95 €
040	Opérations d'ordre entre section	10 287,00 €
10	Dotations fonds divers	114 665,01 €
13	Subventions	38 000,00 €
45	Travaux pour le compte d'autrui	30 000,00 €
TOTAL		351 981,96 €

Budget annexe primitif « site de Châteauneuf » 2021

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011	Charges à caractère général	220,77 €
023	Virement à la section d'investissement	5 238,83 €
TOTAL		5 459,60 €

RECETTES

002	Excédent antérieur reporté	5 459,60 €
TOTAL		5 459,60 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

21	Immobilisations corporelles	6 459,60 €
TOTAL		6 459,60 €

RECETTES

001	Solde d'investissement reporté	1 220,77 €
021	Virement de la section de fonctionnement	5 238,83 €
TOTAL		6 459,60 €

Achats groupés 2021



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Commande au plus tard	Livraison
28 juin	1 ^{er} - 2 juillet
27 septembre	30 septembre - 1 ^{er} octobre

➤ La **quantité minimum** commandée devra être de **300 litres par adresse de livraison**, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).

➤ Le prix facturé sera celui obtenu le jour de la passation de la commande.

➤ Les livraisons seront effectuées le premier vendredi du mois suivant la date de commande et payables directement au livreur.

Passez votre commande auprès de Gérard Moreau

➤ par téléphone au 06 79 58 15 78 (tél. ou sms)

➤ par courriel à l'adresse gmoreau@port-mort.com

en spécifiant les infos de votre commande :

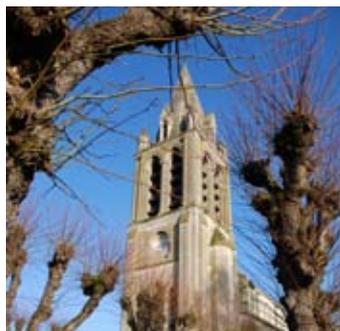
- nom • adresse • numéro de téléphone
- quantité • qualité.

➤ Tarif exact annoncé le jour de la commande.

Messes dominicales Église St-Pierre de Port-Mort Prochains offices

- Samedi 3 juillet, 18h30, à Port-Mort.
- Dates et infos actualisées disponibles sur le panneau d'affichage de l'église.

L'église Saint-Pierre est ouverte au public de 14h30 à 16h30 tous les premiers dimanches du mois.



Renseignements

Mirène Menet ☎ 06 18 84 63 19
Michèle Argentin ☎ 06 84 91 69 93

**Paroisse Saint Nicaise
du Vexin Normand**

13 place de l'église - Écos
27630 VEXIN-SUR-EPTE
☎ 02 32 52 01 49

MOTS FLÉCHÉS

VERBES tombés dans l'oubli...

L'idée soufflée par Pascale Lachine est venue de la lecture d'un ravissant petit texte poétique concernant les richesses de notre langue était d'intégrer dans une grille autant de **cris d'animaux** que possible (les verbes de la grille sont au présent - sauf un - et à la 3^{ème} personne du singulier).

Certes, du point de vue d'un puriste comme mon acolyte Dominique, cette grille n'est pas aux « normes » au vu du nombre cases grises, dont certaines borgnes, mais qui ont tout de même toutes trouvées définitions !

Un simple petit exercice de style pour rendre hommage à Fernand Dupuy, auteur de « L'Albine : scènes de la vie en Limousin et en Périgord vert » :

N'oublions pas cette belle langue dont, finalement, nous ne savons pas grand-chose !

Le texte est aisément consultable sur Internet comme par exemple ici : chemindevie.net/les-verbres-tombes-dans-loubli/

■ ALAIN CLERFEUILLE

Photo #22 de saison

3 mai 2021, 8h du matin, 3°C,
en bas de la rue de Seine, le temps a suspendu son vol...



Ghyslaine Audren



MOTS FLÉCHÉS 55

par **Alain Clerfeuille** sur un idée originale de **Pascale Lachine**

GRENOUILLE	PRÊTE ATTENTION	HUPPE	VACHE	CHOUETTE	CHAMEAU	LAPIN	CRÈMES DE LA CRÈME
COLOMBE	LES US					INDICE UV	
				HIBOU			
				ON S'Y LAVE			
AMAURY SPORT ORG.		PREMIÈRE DE 3,14116	UN CERTAIN PÈRE		AUTORISATION		
VILLE DES TUVALU							
		MATIÈRE FÉCALE MOULÉE	TOUJOURS DE BONNE HUMEUR		HABITATION CONIQUE		
IL RECOUVRE	... QUEL		APRÈS SOPA		OPPOSÉ À OUEST	ITALIE COURTE	
	RENTE		EGO			CHAMPION	
					LOUPE		
					FIXE		
TOMBÉE DANS LES POMMES	LIÈVRE	MOITIÉ D'OR	TELLE UNE CERTAINE HISTOIRE	LIQUIDES NOURRICIERS ELECTRON-VOLT		BUCCIN	
					PRUNUS DOMESTICA	CERF	OU, ERIN
							ALUMINIUM DU LABO
ASSEMBLÉE COURTE		PLUS BAS C'EST LE SUD	IL EN RESTE ?!	GLACIS			RAQUETTE DE PELOTE
PLUS TRÈS JEUNES				RECUEIL			
			SOLEIL		CANARD (PASSÉ SIMPLE)		
			CALCIUM DU CHIMISTE				
INFINITIF		CHAPEAU POUR BARQUE EN PAILLE				MARQUE LA TRANSITION	
ALIEN ATTACHANT							
	ESTAMINET					SOUTIENS UNE ACTION EN JUSTICE	

MOTS CROISÉS 68

par **Gilles Auloy**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

HORIZONTALEMENT : 1. Monet, Manet furent de grands peintres de ce mouvement. - 2. État d'inquiétude. - 3. Dégagea une mauvaise odeur - Indique sa possession - Le quartz en est. - 4. Magistrats - Viennent d'arriver - Sans bavure. - 5. Abris de volatiles - Personnes considérées comme infaillibles - Négation. - 6. Qui peut disparaître - Ville du Vaucluse au pied du Lubéron. - 7. Adjectif possessif - Font la roue - Volatile bavard. - 8. Grande voie - Princesse viennoise - Mot invariable indiquant un but, une intention. - 9. Certifia - Liquides incolores inodores - Lettre grecque. - 10. Signale un danger - Pauses dans le conflit. - 11. Jeu de hasard - Instrument servant à tailler le sabot d'un cheval. - 12. Dispersée - Vous plus familier - Corps résultant de l'action d'un acide sur un alcool.

VERTICALEMENT : A. Qui ne peut être pénétré. - B. Expriment leur colère contre - Abréviation du latin opus. - C. Défendis en justice - Tante, familièrement. - D. Ancien Dieu - Substance interdite - Mélanger. - E. Opposée à l'Ulster - Pronon personnel - Rends service. - F. Triste sigle de la seconde guerre mondiale - Partie de charrue - Sillon peu profond et parallèle. - G. Manche au tennis - Avare. - H. Poisson d'Asie. - I. Indéfini - Éclatée - Petit ruisseau. - J. Sel de l'acide sélénique. - K. Querelle - Boîte d'où sortent les élus. - L. À elle - Centrées. - M. Propre - Interjection qui exprime un coup - Vélo tout terrain. - N. Qui tend à rapprocher du centre. - O. Coupe la tête - Parfumer.

SUDOKU'S 46 par Sudoku Infini® Mindscape®

	1			4				2
	4	3		9	7		6	5
			1		6	7	8	4
		6		1	8			7
	2					5	9	1
		5				6	4	
2	6							
					2		5	9
5			4			2	7	

1 Facile 9 min.

			8		7			
	4	5		6				
				2			9	6
		4			8			9
7		3	9			5		1
			2	7			3	
	6		7				4	
		2		8	9			
4	5				2	1	7	

2 Normal 12 min.

		6			7			
		7		2				
4							9	5
	5			7	6		1	9
	7	2		5		6		8
		4			9			
			3			8		6
	3				8			

3 Difficile 18 min.

	2		9			7		
8	1							
5					3		4	
			8					
		1		4	2	6		5
	3					9	2	
		9		2	4	3		7
							6	
6			1		5			

4 Très difficile 25 min.

SOLUTIONS JEUX n°79

MOTS FLÉCHÉS⁵⁴

	C		S		P		C		P		O		S	
E	L	E	C	T	I	O	N		I	S	S	U	E	S
	I		R	A	L		I	L	L	U	S	T	R	A
E	C	O	U	T	I	L	L	E	S		U		V	L
		E	T	A	P	E		O	N	T	A	R	I	O
J	E	D	I		I	V	E		E	R	I	N		P
	V	E	N	A	L	E	S		R	E	R		V	E
N	E	M	S		I	V	A	N		V	E	L	O	S
	N	E		P		I		B	R	E	S	I	L	
E	T		F	L	U	T	E		U	S		M	U	R
	E	T	A	I		R	O	I	S		S	E	M	I
O	S	T	I	E		E	N	T	A	R	T	R	E	S

MOTS CROISÉS⁶⁷

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	P	E	R	P	E	N	D	I	C	U	L	A	I	R	E
2	A	C	A	C	I	A		R	A	S		S	O	I	N
3	R	A	V	I		N	A	U	S	E	E	S		V	A
4	A	L	I		I	T	I	N	E	R	A	I	R	E	
5	D	E	V	E	N	I	R		R		U	S	I	T	E
6	O	S	E		T		E	T	N	A		E	T	E	L
7	X		E	I	R	E		R	E	N	E	S		E	
8	A	U	S	C	U	L	T	E	R		P		L	S	D
9	L	R		T	S	A	R	S		D	A	T	E		O
10	E	U	R	E		N	A	S	E	A	U		G	U	S
11	S	B	I	R	E		C	A	R	I	L	L	O	N	S
12		U		E	R	O	T	I	S	M	E	S		S	E

ASSISTANTES MATERNELLES

- Sabrina DOLBEC** • 8 bis, rue Maillot
NOUVEAU Temps complet : 🍴🍴 | 0 > 6 ans
 ☎ 06 72 89 25 46
- Malika FONTENEAU** • 19, rue des Loges
 Temps complet : 🍴🍴🍴 | 0 > 6 ans
 ☎ 02 32 52 42 69
- Nicole HOUSSAIS** • 37, rue de la Mi-voie
 Temps complet : 🍴🍴🍴 | 0 > 12 ans
 ☎ 02 32 53 88 29
- Valérie TIRON** • 52, Grande rue
 Temps complet : 🍴🍴🍴 | 3 > 12 ans
 Temps partiel : 🍴 | 3 > 12 ans
 ☎ 02 32 21 38 77
- Méline TOUMIRE** • 7 bis, rue des Loges
 Temps complet : 🍴🍴 | 0 > 6 ans
 Temps partiel : 🍴 | 3 > 12 ans
 ☎ 06 22 69 54 13

ASSOCIATIONS

- Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort***
 Élise WATEL ☎ 06 67 07 73 10
 ✉ cdfportmort27@gmail.com
 🌐 sortiraportmort.com 📄 sortiraportmort
- Connaître et Protéger la Nature La Catignolle***
 Jean-Louis BRETON ☎ 06 37 09 66 24
 ✉ cpn.port-mort@orange.fr
 🌐 cpn-port-mort.fr
- Loisirs (A.L.P.M.)***
 Frédéric LUCAS ☎ 06 82 72 43 71
 ✉ contact@alpm.fr
- Port-Mort en Scène***
 Odile ANCRENAS ☎ 06 47 72 65 22
 ✉ pmes@laposte.net
 🌐 portmortenscene.com 📄 portmortenscene
- Propriétaires exploitants & Chasseurs***
 Jean-Louis MANSOIS ☎ 06 70 20 26 64
 ✉ jlmansois@aol.com
- Sauvegarde (A.S.S.P.M.)***
 Marie-Christine BARON ☎ 06 01 77 11 84
 ✉ asspm@googlegroups.com
- 313th Fighter Squadron - The Lucky Bulldogs**
 Rodolphe DELAMOTTE | 79, Grande rue
 ☎ 06 50 30 71 18
 ✉ theluckybulldogs@gmail.com
 📄 theluckybulldogs
- NOUVEAU Sala Innovation Pool**
 Jean-Pierre BANZOUZI | 29, rue des Loges
 ☎ 06 99 07 35 62
 ✉ jean-pierre.banzouzi@laposte.net
- L'épée d'Aymeric**
 Centre d'entraînement de Port-Mort : Stéphanie MAUREY
 ▶ Mercredi : 19h - 21h | Maison de village
 ☎ 06 81 86 25 83
 ✉ lepee-daymeric@orange.fr
 🌐 lepee-daymeric.com 📄 L'épée d'Aymeric

BIBLIOTHÈQUE

- Dominique MORCRETTE ☎ 06 72 92 36 84
 Claudine LEPÊCHEUR ☎ 06 76 16 68 67
 • 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

BIEN-ÊTRE

- Sophrologie Du temps pour soi**
 Karine HÉBERT ☎ 06 71 91 40 02
 ▶ Mardi : 10h - 11h30 | Maison pour tous
- Thérapies alternatives & complémentaires**
 L'Eure Séance Bien-Être
 Anne QUÉNAULT ☎ 06 14 74 62 61
 ✉ l.eure.seance.bien.etre@outlook.com
 📄 L'Eure Séance Bien-Être

- 🌐 leureseancebienetr.wixsite.com/website
 ▶ Sur RV | 16 rue de Bourgout
- Yoga Yogaïa**
 Caroline RIBEIRO ☎ 02 32 40 42 26
 ✉ yogaiaassociation@yahoo.fr
 ▶ Vendredi : 10h - 11h30 | Maison pour tous

COMMERCES

- BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR**
 Éric & Valentin BOUCHER • 83, Grande rue
 ☎ 02 32 52 60 50
 Mardi-Samedi : 7h30-13h00 • 14h30-19h30
 Dimanche : 7h30-13h00 | Fermé le Lundi
- BOULANGERIE-PÂTISSERIE La Baguette Magique**
 Olivier SEMENON • 75 bis, Grande rue
 ☎ 02 32 52 38 40
 Mardi-Samedi : 6h30-13h30 • 15h30-19h30
 Dimanche : 6h30-18h00 | Fermé le Lundi
- CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTO-RELAIS POSTE**
 Café de la Mairie ☎ 02 32 53 04 48
 Dominique BRUYANT • 104, Grande rue
 Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h30 - 19h30
 Samedi : 8h00-19h30 - Dimanche : 8h00-13h00
 Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

- 75, Grande rue | Directrice : Mathilde JOLLIVET
 ✉ 270567v@ac-rouen.fr
 Maternelle ☎ 02 32 52 22 58
 Primaire ☎ 02 32 52 62 37

ÉQUITATION

- Haras - Élevage, dressage, compétition**
 Hervé GODIGNON *Haras SeaBird* • Ferme du Mesnil
 ☎ 02 32 52 21 10 ✉ herve.godignon@libertysurf.fr
- Pension équine**
 Pascale & Frédéric LEFEUVRE *Le petit haras*
 • Grande rue ☎ 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36
 ✉ frederic.lefeuvre0@orange.fr

ENTREPRISES

- Agro-alimentaire**
 ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue
 ☎ 02 32 77 51 77 ✉ allangum@allandetrobert.fr
 🌐 www.allandetrobert.fr
- Téléphonie & Internet**
 AKEO Télécom (*Groupe CAT SA*) • 66, Grande rue
 ☎ 02 32 77 27 87 ✉ gestioncommerciale@akeo.fr
 🌐 www.akeo.fr

INFIRMIÈRES D.E. à domicile

- Sylvie GOULAY & Nicole SAUNIER
 Cabinet : 81, Grande rue
 ☎ 02 32 52 58 72 | 7J/7 sur rendez-vous

PAROISSE Saint Niçaise

- Infos : mariages, baptêmes, messes...
 Mirène MENET ☎ 06 18 84 63 19
 Michèle ARGENTIN ☎ 06 84 91 69 93

SERVICES

- Bâtiment**
- Électricité générale-chauffage-motorisation de portails**
 Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voie
 ☎ 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92
 ✉ franck.plaquet.elec@wanadoo.fr
- Multi-services bâtiment**
 René MOUCHARD *RM.Rénovation Habitat*
 30, rue de Pressagny
 ☎ 02 32 77 40 18 | 06 26 85 72 84
 ✉ mouchard.rene@laposte.net

PLONGEZ DANS NOTRE FABULEUSE HISTOIRE !!!



Retrouvez les 7 films sur l'histoire du département de l'Eure, de la préhistoire à nos jours.

eureennormandie.fr/iletaitunefoisleure
 📄 Département de l'Eure

Tailleur de pierre

- Christophe CHAPEL • 23, rue de la Mi-Voie
 ☎ 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36

Travaux d'aménagement et de rénovation

- Christophe LECACHEUX • 76, Grande rue
 ☎ 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29
 ✉ christophe_lecacheux@yahoo.fr

Espaces verts

- Emmanuel BARATTE** • 7, rue de la Mi-voie
 CESU** accepté | ☎ 06 47 83 00 20
 ✉ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr
- Benoist QUÉNAULT** • *Pivoine et Séquoia*
 16, rue Bourgout | *Agrément Service à la personne*
 ☎ 06 75 51 48 64
 ✉ pivoine.et.sequoia@outlook.com

Autres

Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles

- Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque
 ☎ 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62

Architecte

- Gérard MAYEUR • 32, rue du Barrage
 ☎ 02 32 52 63 76

Bois de chauffage

- François LEHALLEUR • 5, rue du Port
 ☎ 02 32 52 59 32

Coiffeuse à domicile

- Fanny HENOCH • *Mobicoff* - sur RDV
 ☎ 06 23 45 03 44

Conseiller financier

- Maxime RABIEY • 1, voie Bourdon
 ☎ 06 11 17 45 96

- ✉ maxime.rabiet@atipagroup.com

Documentaliste juridique

- Éric COURDAVAULT • 134, Grande rue
 ☎ 02 32 77 47 31 | 06 60 70 07 15

Équipement audiovisuel et de garage

- Franck LEFÈBVRE *Technik Design Service*
 12, rue des Ormetteaux
 ☎ 06 73 78 48 53

- ✉ franck.lefebvre27@wanadoo.fr

Produits entretien - Coach STANHOME

- Carine DELAMARE • 11 bis, Grande rue
 ☎ 06 74 30 15 79 ✉ arnaud.carine1@stanhome.fr

- 🌐 www.stanhome.fr

Soutien scolaire - Assistance administrative

- Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine
 ☎ 06 71 81 56 67 ✉ sap27950@orange.fr

Transport de personnes | Berline - Limousine

- Christophe AUGER • 50, Grande rue
 ☎ 06 34 14 38 27 ✉ auger-limousines@orange.fr

- 🌐 auger-limousines.com 📄 augerlimousines

1

6	2	5	7	4	1	9	8	3
8	1	9	6	3	5	2	7	4
7	4	3	2	9	8	5	6	1
3	5	7	8	1	6	4	2	9
2	9	4	3	5	7	6	1	8
1	8	6	9	2	4	7	3	5
9	6	8	4	7	3	1	5	2
5	3	2	1	6	9	8	4	7
4	7	1	5	8	2	3	9	6

2

1	9	6	7	5	3	2	4	8
5	2	4	9	1	8	6	3	7
7	3	8	2	6	4	9	1	5
6	5	3	8	2	9	1	7	4
8	4	1	3	7	6	5	2	9
2	7	9	5	4	1	3	8	6
9	6	7	4	3	2	8	5	1
3	8	5	1	9	7	4	6	2
4	1	2	6	8	5	7	9	3

3

1	6	9	8	3	5	7	2	4
8	7	4	6	9	2	1	5	3
3	5	2	4	1	7	6	9	8
4	1	7	5	2	3	8	6	9
6	9	5	1	4	8	3	7	2
2	3	8	7	6	9	5	4	1
5	8	3	9	7	4	2	1	6
9	2	6	3	5	1	4	8	7
7	4	1	2	8	6	9	3	5

4

1	5	9	2	3	7	4	8	6
3	7	4	1	6	8	2	9	5
2	6	8	9	4	5	7	1	3
4	8	1	6	7	9	3	5	2
6	9	5	3	8	2	1	7	4
7	2	3	5	1	4	8	6	9
9	3	7	8	2	6	5	4	1
5	4	2	7	9	1	6	3	8
8	1	6	4	5	3	9	2	7

LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

LOCATIONS TOURISTIQUES

- Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue
 ▶▶▶▶ x 2 | Parc de sculptures
 ☎ 06 16 75 72 63
 ✉ contact@hg2m.fr 🌐 www.hg2m.fr
- Odette COLOMBINI | 6, rue des Ormetteaux
 ▶▶▶▶▶ | Abritel HomeAway #676310
 ☎ 01 46 03 60 36 | 06 62 64 60 36
- Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue
 ▶▶▶▶▶ | Gîtes de France #880
 ☎ 02 77 02 02 52 | 06 16 61 01 13
 ✉ michel.lucet@sfr.fr

CHAMBRES D'HÔTES

- Gérard & Jacqueline TILLET Les Chardonnerets
 11, rue des Loges
 ▶▶ x 2 | CléVacances #27CC473022
 ☎ 02 32 52 71 15 | 06 13 54 48 91
 ✉ gerardtillet@aol.com 🌐 www.les-chardonnerets.com

VÉTÉRIINAIRE

- Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerie
 ☎ 02 32 69 12 56 ✉ vetportmort@hotmail.com
 Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45
 Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

→ UTILES

- ASCA | Association pour la Stérilisation des Chats
 Andelysiens ☎ 06 60 89 21 80 🌐 ASCALesAndelys
- EAU Raccordement | SNA
 N°Vert ☎ 0 800 877 915 | 🌐 eauenligne.sna27.fr
- ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux
 ☎ 09 69 32 15 15
- CPAM | Caisse Primaire d'Assurance Maladie ☎ 36 46
- PÔLE EMPLOI ☎ 39 49
- SOS Abeilles Marie Thériau | Port-Mort ☎ 06 26 84 78 62
- Frelon asiatique Lutte collective départementale
 ☎ 02 77 64 54 27 🌐 www.frelonasiatique27.fr
 ↘ Liste des intervenants agréés sur le site - aide de 30%
 déductible à la facture.
- SPANC | Service Public d'Assainissement Non Collectif
 ☎ 02 32 71 25 20 🌐 www.sna.fr
- SyGOM | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères
 ☎ 02 32 54 47 64 🌐 www.sygom.fr
- TÉLÉPHONE | Branchement | Orange ☎ 39 00
- VNF | Voies Navigables de France | Gaillon
 ☎ 02 32 53 91 83

→ URGENCES 24H/24 7J/7

- 112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)
- 114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie | Les Andelys ☎ 02 32 54 03 17
- 18 Pompiers
- Enfance en danger ☎ 119
- Violences femmes info ☎ 39 19
- Médecin de garde ☎ 116 117
- ▶ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés
- Pharmacie de garde ☎ 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)
- Centre Hospitalier Eure-Seine
 Vernon ☎ 02 32 71 66 00 | Évreux ☎ 02 32 33 80 00
- Eau SNA N°Vert ☎ 0 800 877 915
- Électricité Enedis ☎ 09 72 67 50 27
- Gaz GrDF ☎ 0 800 47 33 33
- SNCF ☎ 31 17
- Téléphone Orange | Dommage réseau > par Internet
 uniquement 🌐 dommages-reseaux.orange.fr

Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. • Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.

Mairie

87, Grande rue
 ☎ 02 32 52 61 46
 ✉ mairie@port-mort.com 🌐 www.port-mort.com

Horaires d'ouverture
 Lundi : 15h - 17h | Mercredi : 10h - 12h
 Jeudi : 9h30 - 11h | Samedi : 9h - 11h30

EN CAS D'URGENCE

☎ 07 63 93 88 73
 un adjoint est à votre écoute

S.N.A.

Seine Normandie Agglomération
 12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINES
 ☎ 02 32 53 50 03
 ✉ accueil@cape27.fr 🌐 www.sna.fr

Horaires d'ouverture :
 Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Centre de Tri Postal

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la Mairie les objets avisés pourront être retirés dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE
 ☎ 02 76 76 00 10

Horaires d'ouverture :
 Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30
 Samedi : 8h30 - 12h30

Déchets verts

par Arrêté préfectoral du 16 novembre 2020

LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS est désormais INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.

Dérogations éventuelles sur demande auprès de la Préfecture.

NOUVEAU

Collecte déchets ménagers & recyclables

Déchets ménagers :

JUDI MATIN

Recyclables [à compter du 1^{er} juillet] :
JUDI APRÈS-MIDI 1 semaine sur 2

Sortir les conteneurs le **MERCREDI SOIR**

En cas de jour férié **avant le jeudi ou le jeudi même**, la collecte est décalée au **vendredi**.

Déchèterie

3 rue de l'étang - AUBEVOYE - ☎ 02 32 53 26 35

☎ **HIVER** du 1^{er} octobre au 31 mars
 Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-16h45

☎ **ÉTÉ** du 1^{er} avril au 30 septembre
 Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-17h45

Modalités d'accès

Créez votre **compte déchèterie** et demandez votre **vignette d'accès** sur votre ordinateur ou smartphone :
<https://sygom.horanet.com/>

NOUVEAU

Info Bruits

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2014.

LES BRUITS MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE sont encadrés par des heures où ils peuvent être effectués.

Particuliers

LUNDI > VENDREDI

8h30 - 12h | 14h - 19h30

SAMEDI

9h - 12h | 15h - 19h

DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

10h - 12h

Professionnels

LUNDI > SAMEDI | 7h - 20h



NO M A D
 MÉTIER DE MOBILITÉ
 VOYAGE
LIAISON EN CAR
 nomad.normandie.fr

220

VERNON & TOURNY

Horaires 1^{er} septembre 2020 > 31 août 2021

VERNON

Jours de fonctionnement	Lu-Sa
Période de validité	TA
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37 12:19 17:37
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:43 12:26 17:47
PORT-MORT :	
• Vieille côte	06:51 12:32 17:53
• Mairie	06:52 12:33 17:56
• Ancienne mare	06:53 12:34 17:57
• La ferme	06:54 12:35 17:58
VERNON / Gare Routière	07:07 12:50 18:14

TOURNY

Jours de fonctionnement	Lu-Ve	Lu-Sa
Période de validité	PS	TA
VERNON / Gare Routière	07:17 08:20 15:40* 18:30	
PORT-MORT :		
• La ferme	07:27 08:32 15:52 18:46	
• Ancienne mare	07:28 08:33 15:53 18:47	
• Mairie	07:29 08:34 15:54 18:48	
• Vieille côte	07:30 08:35 15:55 18:49	
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	- 08:40 16:02 18:57	
GAILLON / Lycée A. Malraux	07:44 08:43 16:07 19:02	

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Légende : PS : Période scolaire TA : Toute l'année

* : Ne circule pas au mois d'août.

Vacances scolaires

Toussaint > 18/10/2020 au 01/11/2020
 Noël > 20/12/2020 au 03/01/2021
 Hiver > 21/02/2021 au 07/03/2021
 Printemps > 25/04/2021 au 09/05/2021
 Début vacances d'été > 07/07/2021

Titre de transport

À l'unité : 2 € | Carte 10 trajets : 12 €
 Enfant accompagné -10 ans : 1 € | -4 ans : gratuit
 Abonnement mensuel : 40 € | -26 ans : 15 €
 Abonnement trimestriel : 100 € | -26 ans : 45 €

Contact 02 22 55 00 10 ou 02 32 08 19 75



Téléchargez
CentoLive

l'appli gratuite de Centaure Systems pour suivre, le contenu du panneau électronique d'information municipale et recevoir des notifications en temps réel (Android / iOS)

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Christian LORDI | Adjoints : 1- Gilles AULOY 2- François LABIGNE 3- Évelyne LUCET 4- François LEHALLEUR
 | Conseillers Ghyslaine AUDREN - Pierre COUSSIÈRE - Rodolphe DELAMOTTE - Pascale LACHINE - Michaël LESUEUR - Gérard MOREAU - Philippe PLÉ - Anne QUÉNAULT - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATEL
PERSONNEL COMMUNAL | Secrétariat de mairie Édith DELAPLACE | Espaces verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Entretien Sylvain LABAT-DELILLE | Ménage locaux Séverine ALLAMANACHE - Léa BOURSIER | Péricolaire > Restaurant Séverine ALLAMANACHE > Encadrement Séverine ALLAMANACHE - Léa BOURSIER - Édith DELAPLACE - Ludivine GILBERT - Graziella ROGER > ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE
MENTIONS LÉGALES | Périodique communal trimestriel rédigé et édité par la commune de Port-Mort (27-Eure) Directeur de Publication C. LORDI Vice-président commission communication G. AUDREN Membres G. AULOY - R. DELAMOTTE - P. LACHINE - E. LUCET - A. QUÉNAULT - E. WATEL Comité consultatif G. ALQUIER - A. CLERFEUILLE Maquette Alain CLERFEUILLE | Parution Trimestrielle Tirage 500 exemplaires Impression Graphy (69) | Courriel journal@port-mort.com | Internet www.port-mort.com | facebook Mairie-de-Port-Mort

